

Le premier ministre du Québec prendra les grands moyens s'il le faut

Le droit de grève retiré aux professeurs? Les enseignants de Trois-Rivières débrayent

L'opinion publique s'agite,
déclare M. Daniel Johnson

QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. Daniel Johnson, a déclaré hier que, si le conflit des enseignants persistait ou continuait à s'aggraver, ceux-ci risquaient de perdre leur droit de grève.

"Ce qui est grave, c'est qu'on est en train de monter l'opinion publique contre les enseignants."

On est en train de forcer les députés de cette Chambre à se prononcer contre leur droit de grève. "a-t-il dit dans son intervention au débat sur la motion de censure présentée mardi par l'opposition, à l'effet que le gouvernement a été inefficace à prévenir la crise des enseignants."

Le premier ministre a expliqué que les gestes et les déclarations de toutes les parties impliquées dans ce conflit aient si que le présent débat amené par les libéraux provinciaux, contribuent à monter la population contre les enseignants.

M. Johnson a rappelé que son gouvernement était en faveur du droit de grève aux éducateurs, notant que ce droit leur avait été accordé par l'Assemblée législative à l'unanimité, l'an dernier.

Mécanisme

Toutefois, selon M. Johnson, il est urgent de trouver un mécanisme pour mettre fin à cette situation dont les premières victimes sont les élèves privés de leur droit à l'enseignement.

Il a dit que la Corporation des instituteurs catholiques du Québec s'opposait, par principe, aux directives du 14 octobre dernier, objet du conflit.

"Si les professeurs ne comprennent pas qu'il vaut mieux reculer sur une soi-disant question de principe que de

faire échouer une année d'étude à des enfants, je dis qu'il n'y a pas une forme de chantage qui va faire céder l'autorité provinciale, parce que notre attitude a été réfléchie."

Terminant cette mise en garde, le premier ministre a lancé un appel à tous, commissions scolaires, syndicats d'enseignants, enseignants eux-mêmes et opposition, pour faire un effort collectif avec le gouvernement en vue de trouver une solution au problème.

Un espoir

"Nous avons encore espoir que ce problème sera réglé et nous demandons à tous les députés de cette Chambre de nous aider à trouver une solution", a-t-il déclaré.

Soulignant que son gouvernement n'avait jamais eu l'intention de "casser les reins de la CEC", il a dit que M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Éducation, avait convoqué, pour lundi dernier, les représentants des enseignants de la régionale Yamaska, mais que ceux-ci avaient refusé la ren-

contre.

Le premier ministre a, par ailleurs, fait savoir que la CEC s'était toujours opposée à ce qu'un observateur du gouvernement "s'assoie à la table des négociations".

"On est co-patron, mais on est absent des négociations", a lancé le premier ministre, qui venait de souligner que l'État contribuait pour une large part, par le truchement de subventions aux commissions scolaires, aux salaires des enseignants.

Conditions

Auparavant, M. Johnson avait donné le point de vue de son gouvernement sur la crise des enseignants, expliquant le but des directives du 14 octobre dernier "qui prévoient une plus grande contribution financière du gouvernement aux commissions scolaires".

Il a dit que le gouvernement était prêt à les aider davantage mais en posant des conditions.

M. Johnson a par ailleurs expliqué que ces directives visaient à donner à l'enfant d'une petite municipalité, un enseignement de même qualité

que celui que reçoit un enfant de Montréal ou de Québec. "Les directives, c'est un geste de départ dans le domaine de la planification de l'enseignement. Elle vise à faire disparaître la disparité entre les salaires des enseignants, entre ceux des hommes et des femmes".

Selon lui, en vertu de l'échelle de salaires prévue par les directives, "il n'y a pas un enseignant qui ne recevra pas au moins son augmentation statutaire qui varie entre \$200 et \$700."

La situation financière étant saine

Le rapport Primeau aura des effets positifs - Bourassa

QUEBEC (PC) — M. Robert Bourassa Libéral, Mercier, a donné à entendre, au cours d'une entrevue, que le rapport Primeau aura des effets positifs parce que les financiers canadiens et américains vont

réaliser en prenant connaissance du document que la situation financière du Québec était bonne et saine lors du changement de gouvernement.

Le gouvernement a fait effectuer par M. Clément Primeau, un comptable, une étude de l'état des finances du Québec sous l'administration libérale de M. Jean Lesage et ce rapport a été déposé en Chambre par le ministre des Finances, M. Paul Dozois, mardi dernier, lors de la reprise des travaux de la Chambre.

M. Bourassa, qui agit à titre de critique financier de l'opposition, a fait remarquer que le total des engagements du gouvernement au 31 mars 1966 était de \$368 millions et qu'à ce moment la situation financière du gouvernement était bonne puisque l'auditeur de la province, M. Gustave-E. Tremblay le dit dans les comptes publics.

LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Quand un maître d'hôtel pénètre dans une pièce, on dirait un cortège solennel formé d'une seule personne.

CRÉMÈRE - TROIS-RIVIERES



(Téléphoto PA)

PLUSIEURS OUVRIERS ont été ensevelis, hier, à New York, quand un édifice en démolition s'est soudainement écroulé. Deux hommes ont perdu la vie tandis qu'un grand nombre d'autres ont été blessés. Les pompiers se sont joints aux volontaires pour retirer les hommes des débris. La tragédie est survenue à l'angle de la 54e Rue et Broadway.

Geste sans précédent dans l'histoire parlementaire

Le président des Communes renverse une décision de son collègue Herman Batten

OTTAWA (PC) — Le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, a innové hier, dans l'histoire parlementaire canadienne par un jugement sans précédent renversant une décision du vice-président de la Chambre, M. Herman M. Batten.

M. Lamoureux a déclaré recevable un amendement au projet de loi des transports qui avait jusqu'ici été accepté pour être mis aux voix par le président des Comités pléniers, M. Batten.

L'amendement gouvernemental cherchait à réintroduire dans le projet de loi la substance d'un paragraphe qui avait été supprimé la semaine dernière par un vote du Comité plénier qui a exceptionnellement mis le gouvernement libéral en minorité d'une voix.

A un journaliste qui l'interrogeait, M. Lamoureux a souligné que c'est la première fois qu'il renversait une décision prise par le vice-président de la Chambre. "Il faut dire toutefois", a-t-il noté, "qu'il n'y a pas souvent d'appel au président des décisions prises par le vice-président, trois ou quatre depuis que j'occupe le fauteuil de président des Communes".

M. Lamoureux a noté durant l'interview que ce sont les nouveaux règlements parlementaires adoptés en juin 1965 qui permettent des appels au président de la Chambre des décisions du président des Comités pléniers.

Deputés satisfaits

"Auparavant", a-t-il dit, "un député pouvait en appeler d'une décision du président des Comités pléniers au comité même qui la mettait aux voix".

Les députés d'opposition ont accueilli dans un fracas de joie

Bertrand prend connaissance des griefs des procureurs permanents de la Couronne

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Justice Me Jean-Jacques Bertrand a rencontré à Québec, hier, des procureurs permanents de la Couronne à Québec, qui avaient certains griefs à lui formuler.

Rien n'a transpiré de la rencontre à l'issue de laquelle le ministre n'a pas voulu faire de commentaires, mais un quotidien de Québec, "Le Soleil", rapporte dans sa dernière édition que plusieurs procureurs permanents de la Couronne à Québec et à Montréal s'apprêtaient à remettre leur démission en bloc.

Citant des "sources sérieuses", l'article rapporte que les cinq procureurs permanents de la Couronne à Québec estiment qu'à la suite des événements des dernières semaines, "le comportement de certains magistrats fait en sorte que les avocats de la Couronne sont moins protégés que la pègre ne l'est".

Les procureurs verraient, dans le mandat confié à la récente Commission d'enquête sur la justice, un plan d'action concerté et dirigé directement contre les corps policiers, les procureurs perma-

de M. Batten d'accepter le projet d'amendement au projet de loi des transports préparé par M. Jack Pickersgill, ministre des Transports.

Ottawa sait ce que coûterait l'indépendance

OTTAWA (PC) — On a su hier, aux Communes, que l'étude fédérale sur les répercussions économiques qui surviendraient dans l'éventualité de l'indépendance du Québec, a été arrêtée.

Cette étude, officiellement appelée le Comité inter-ministériel sur l'étude de l'unité économique du Canada, a soumis un rapport préliminaire, en avril 1965.

M. John Matheson, secrétaire parlementaire du premier ministre Pearson, a déclaré à une question écrite de M. Richard Bell (PC-Carleton), qu'aucun rapport n'était prévu.

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	16
Closoées	15 - 16
Convocations	13
Courrier de Mamie	9
De l'image au son	8
Mots croisés	16
Plume et plumeau	9
Polichinelle	2
Radio-T.V. Cinéma	8

DÉCÈS

Bordeleau, M. Timothée	
Bourgoign, M. Emilien	
Emond, M. Roger	
Lafontaine, M. François	
Pichette, M. Jules	
Martel, M. Emilie	
Roy, M. Romulus	

(Voir nécrologie p. 16)

Echec de l'ultime effort tenté par
le conciliateur Jean-Paul Jasmin

Par Pierre BARIL

- TROIS-RIVIERES — Les 1.239 professeurs de la région de Trois-Rivières ont abandonné tout espoir de règlement et entreront en grève, ce matin, à 8 heures, tel que prévu.
- C'est dire que plus de 25.000 élèves sont en congé forcé pour une période encore indéterminée.
- Ce débrayage vient assombrir la si-

Par ailleurs nous apprenons en dernière heure, que rien n'est sorti de l'ultime effort de conciliation tenté par M. Léon

Paul Jasmin, conciliateur. Une séance d'environ une heure s'est déroulée calmement, hier sans que de nouveaux déve-

tuation scolaire à travers la province. A la régionale Yamaska, les professeurs sont retournés au travail, mais après que le gouvernement provincial eut signifié des injonctions. Par contre, à Montréal, la grève sévit depuis déjà plus d'une semaine malgré que les négociations aient repris.

loppements permettent de croire à un règlement de dernière instance. Aucune proposition concrète n'a été faite d'une part comme de l'autre.

Statu quo

Les deux parties demeurent sur leurs positions et il n'est pas possible de croire qu'au dernier moment les deux parties puissent en arriver à une entente. Les enseignants ont eu hier après-midi, une rencontre de secteur, ce qui prouve que la grève ce matin est décidée. Tout a été mis sur pied pour prévoir cette mesure et d'un côté comme de l'autre, on

est préparé à subir le choc de la grève. Les enseignants depuis environ une semaine n'ont pas reçu de nouvelles offres des commissions scolaires et ils n'ont montré en aucun temps la moindre tendance en regard de l'acceptation des offres faites à date. Une publicité se continue dans les médias d'information montrant la position que chaque partie entend défendre. Des pressions ont été faites par des corps intermédiaires (Association Parents-Maitres) afin d'éviter la grève, mais malheureusement sans résultat.

Aujourd'hui commence la comptabilité des jours de grève. Il est impossible de prévoir combien de temps elle durera.

La qualité de l'enseignement

Les enseignants ont expliqué leurs positions avant de prendre une décision de cette importance. Sur les questions salariales, il est important pour eux que les commissions scolaires reconnaissent par une réévaluation équitable leur statut professionnel d'enseignants. Les conditions de travail sont motivées par le bien de l'enfant. Un enseignant adéquat qui tient compte de l'individualité de

chaque élève, qui tient compte aussi de la qualité de l'enseignement par un nombre limité d'élèves par classe, (selon les directives du ministère de l'Éducation) et des spécialistes qui peuvent fournir un enseignement plus qualifié. Sur les autres conditions de travail, on a senti que les enseignants pourraient en arriver à une entente, mais on sait par ailleurs, que les dernières offres

des commissaires ont spécifié que la dernière augmentation offerte signifiait l'acceptation totale de la part des enseignants de toute autre chose.

Les enseignants ont de plus mentionné que la grève, même s'ils la font n'a pas été leur choix. Ils accusent les commissaires de les pousser à la grève en tentant par un dernier effort, pour franchir la distance qui les sépare.

Les commissaires respectent les normes

Le point de vue de la commission scolaire a été exprimé maintes fois et il est certain que les commissaires gardent leur position et ce dans le but de préserver les contribuables d'une hausse de taxes astronomique. L'arbitrage a été refusé ainsi que les demandes des enseignants parce que la hausse du coût d'opération ne sera pas subventionnée par le gouvernement car les commissaires doivent obéir aux normes édictées par le gouvernement et de plus, parce qu'à la suite, les contribuables devront absorber ce coût.

Le gouvernement

Les enseignants attribuent au gouvernement la responsabilité de l'état actuel des négociations entre les commissions scolaires et leur syndicat. Les mesures du 14 octobre dernier ont donné une ligne de conduite à toutes les négociations dans la province.

Conclusion

Malgré les derniers efforts de conciliation, la grève est effective, ce matin à huit heures. La première grève que l'on ait à déplorer dans la région lera et fait déjà sentir ses répercussions. Qui viendra régler le conflit? Le gouvernement imposera-t-il l'injonction? La grève aura-t-elle la même durée que dans d'autres endroits de la province?

Le prêt de \$2,800,000 à la SGF

Le ministre Dozois n'a pas encore été informé

QUEBEC (JR) — Le ministre des Finances, M. Paul Dozois, en réponse au chef de l'opposition, hier après-midi en Chambre, a dit ne pas avoir été informé par la Caisse de Dépôts que cette dernière doit investir \$2,800,000 dans la Société générale de Financement.

On sait que les journaux faisaient dire à M. Jean Deschamps, directeur général de la SGF., que cette société devait obtenir une capitalisation de \$2,8 millions de la Caisse de Dépôts.

C'est alors que M. Jean Lesage a demandé à M. Dozois s'il avait l'intention, se servant des pouvoirs qui lui sont donnés par l'article 44 du chapitre 23 de la Loi de la Caisse de Dépôts et de Placement, de s'enquérir de ce qui est au sujet d'un prêt à la SGF. et des conditions de ce prêt afin de renseigner la Chambre sur ce sujet que M. Lesage qualifie d'extrêmement important.

Cet article doit partir M. Lesage se lit comme suit: "La Caisse doit fournir au ministre des Finances tout renseignement qu'il requiert sur ses opérations."

Le ministre des Finances a répliqué qu'il s'agit d'un pouvoir qui est dans la loi, mais qu'il n'a pas encore exercé et qu'il estime que la Caisse de Dépôts est une régie autonome qui est dirigée par des gens responsables et qui doivent poser des gestes que la loi leur prescrit de poser.

M. Dozois a dit qu'il s'informerait de ce qu'il y a de vrai dans cette nouvelle que la Société générale de Financement emprunterait \$2,800,000 de la Caisse de Dépôts.

C'est un secret *polichinelle*

En sortant l'autre soir, je remarquai deux jeunes garçons marchant dans la rue avec chacun une pelle. L'un disait à l'autre qu'une somme de \$1 serait bien raisonnable pour nettoyer les entrées de cour des voisins qui voudraient leur confier du travail. Ils m'aperçurent au même moment, et je leur demandai: "Donc, vous avez l'intention de charger \$1 pour débayer les entrées? Et l'un d'eux de reprendre aussitôt: "Vous savez m'sieur, on pourrait s'entendre pour \$0.75..."



C'est beau un homme BIEN HABILLÉ!
Compliments de Diamond

Pour la première fois dans son histoire, le club Kiwanis du Cap de la Madeleine a reçu à l'occasion de son dernier déjeuner hebdomadaire des représentants officiels de l'Évêché et des différentes paroisses du Cap de la Madeleine.

Le chanoine Denis Clément, chancelier de l'Évêché et représentant de son excellence Mgr G.L. Pelletier, était alors le conférencier invité à la tribune kiwanienne. Le chanoine s'est déclaré très heureux d'avoir reçu cette invitation, au nom de tous les membres du clergé présents. Il n'est pas impossible que cette initiative nouvelle soit reprise annuellement.

Si Trois-Rivières a fait certains progrès dans le débaillement de ses rues, Polichinelle se doit toutefois de signaler qu'on est loin d'avoir tenté l'impossible pour rendre les artères publiques propres, plus particulièrement aux intersections. Plusieurs rues sont encore d'une saleté très désagréable.

Une enquête générale est réclamée, mais...

Le travail de nuit de la main-d'oeuvre féminine doit être envisagé comme une mesure d'exception

Par Jacques Rioux

QUEBEC — Le comité chargé d'étudier le problème du travail de nuit de la main-d'oeuvre féminine dans les établissements industriels, dont le ministre du Travail a déposé le rapport devant la Chambre, recommande au gouvernement d'instaurer une enquête générale portant sur tout le problème de la main-d'oeuvre féminine.

Le comité, après une analyse des divers facteurs influençant le travail de la femme la nuit, en est venu à la conclusion que l'on ne pouvait s'opposer à la création d'une troisième équipe la ou une main-d'oeuvre féminine est requise.

Même s'il y a un avantage marqué sur le plan économique à ce qu'il en soit ainsi,

nous réalisons que sur le plan des individus certains problèmes suscités sont loin d'être négligeables.

C'est pourquoi le comité considère que le travail de la femme sur une troisième équipe devra être envisagé comme une mesure d'exception.

Les membres du comité disent que la création d'une troisième équipe féminine devra être conditionnelle à l'obtention d'un permis spécifique accordé par le ministre du Travail.

Pour obtenir ce permis, les entreprises devront prouver à la satisfaction du ministre qu'elles ont besoin d'une troisième équipe féminine. Elles devront également selon le comité, s'engager à respecter les conditions suivantes:

— Une période de repos, d'un minimum de trente minutes, doit être accordée vers le milieu de la période de 8 heures, et, en plus, deux pauses de repos de 10 minutes chacune à moins que l'on ait déjà prévu une majoration au moins équivalente du temps standard pour tenir compte de la fatigue.

— Si une troisième équipe doit exister, les taux payés alors ne devront pas être inférieurs aux taux prévalant pour les mêmes emplois sur les deux autres équipes. De plus, si une prime est payée sur une troisième équipe, elle devra aussi être payée aux femmes travaillant sur cette équipe.

— L'employeur doit être responsable de la sécurité des employées qui, pour quelques raisons que ce soit, doivent quitter l'usine durant la période de nuit ou minuit à 6 heures ou 7 heures du matin. Il devra assurer un moyen de transport convenable et sûr pour le retour à la maison.

Les conditions et le permis devront être affichés dans un endroit en vue pour que chaque employée puisse facilement en prendre connaissance.

De plus, le permis devra comporter une mention à l'effet qu'il sera révoqué sans préavis si l'employeur ne se soumet pas à l'un ou l'autre des conditions.

Ce comité était présidé par le juge Yvette Dussault-Mailoux et le secrétaire, M. Jean Levesque, conseiller technique du ministère du Travail. Les autres membres étaient le Dr. Georgette Gélinas, directrice du service médical de ville St-Laurent, Mlle Louise Côté, permanente à la J.O.C.F., M. Jean-P. Deschênes, professeur à la faculté des sciences sociales de l'université Laval, et M. Jean Siros, directeur des relations extérieures de la compagnie Dominion Textile Limitée.

Rappelons que les deux grandes centrales syndicales du Québec, la Confédération des Syndicats nationaux et la Fédération des Travailleurs du Québec avaient refusé de participer à cette étude pour préparer ce rapport sur le travail de nuit de la femme.

Le gouvernement empruntera à un taux plus élevé

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec sera autorisé à effectuer des emprunts temporaires à un taux supérieur à 6 pour cent si l'Assemblée législative adopte le projet de loi qui lui a été soumis, hier, par le ministre des Finances, M. Paul Dozois. Le projet de loi en question, qui sera appelé à modifier la loi du ministère des Finances, permettra en outre au gouvernement de porter à 40 ans la durée maximum des emprunts qu'il peut contracter.

Du lundi au vendredi Diner "Express" REPAS complet \$1.24
BLUE BIRD



M. Bertrand et la traduction de manuels scolaires

Aucune approbation n'a été donnée aux maisons d'édition américaines

QUEBEC (J.R.) — "Il est absolument faux que plusieurs maisons d'édition américaines récemment installées au Québec aient reçu la promesse d'une approbation du ministère pour une centaine de manuels en langue étrangère dont la traduction est en cours ou déjà terminée".

Fruits et légumes

Neuf nouveaux inspecteurs seront bientôt nommés

QUEBEC (J.R.) — L'honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, a annoncé que dorénavant, les producteurs horticoles et les consommateurs du Québec jouiront de la même protection que ceux des autres provinces. En effet, à la suite de pourparlers entre le ministre, les officiers de son ministère et les représentants du gouvernement d'Ottawa, le fédéral a accepté de nommer neuf nouveaux inspecteurs pour les fruits et les légumes dans la province de Québec. Ces inspecteurs travailleront dans les centres de production

ainsi qu'aux points d'arrivage et d'exportation au niveau des expéditeurs, grossistes et autres.

De plus, le gouvernement fédéral procède actuellement à l'embauche de plus de vingt autres inspecteurs qui, eux, agiront au niveau du détail. Pour débiter, ces inspecteurs oeuvreront à Montréal et Québec, pour ensuite étendre leur action aux autres villes de la province. Fait à souligner, ces inspecteurs au détail appliqueront la nouvelle réglementation provinciale telle que publiée dans la Gazette Officielle du 16 juillet 1966.

Cette augmentation du nombre des inspecteurs fait plus que doubler le nombre qui existait auparavant, a déclaré l'honorable Clément Vincent, "et assurera une meilleure protection à toute l'industrie horticole et surtout aux consommateurs qui pourront acheter en toute confiance les produits du Québec."

"Quand tous les nouveaux inspecteurs seront en fonction", a conclu M. Vincent, "le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation restructurera son organisation d'inspection, afin d'assurer à tous les producteurs et à tous les consommateurs la meilleure qualité de service possible".

Wagner rassuré

Les procédures suivent leur cours normal

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, a déclaré, hier, en Chambre, que les procédures judiciaires intentées contre Jos. D. Bégin et Gerald Martineau n'avaient nullement été abandonnées et qu'elles poursuivaient leur cours normal.

L'ancien ministre de la Justice, M. Claude Wagner, s'était informé si les procédures judiciaires prises contre l'ancien ministre de la Colonisation, sous le gouvernement Duplessis et le conseiller législatif Martineau à l'issue de l'enquête Salvais, avaient été délaissées ou si c'était une coïncidence "que rien ne bougeait" vis-à-vis de ces causes depuis l'accession au pouvoir de l'Union nationale, en juin dernier.

Le bilinguisme

Représentations de Pickersgill au Canadien Pacifique

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports, M. J. W. Pickersgill, a fait savoir hier aux Communes qu'il avait fait part aux dirigeants du Canadien pacifique des propos tenus en Chambre relativement à la question du bilinguisme à bord des trains de la compagnie. M. Gilles Grégoire (Ind.-Lab.) avait demandé au ministre s'il était intervenu auprès du CP pour obtenir un personnel bilingue à bord des trains de la société dans la province de Québec.

En ce qui a trait aux manuels québécois soumis pour approbation aux fonctionnaires du ministère, le ministre de l'Éducation a nié que le ministère ait imposé un délai de 18 mois pour l'examen d'un manuel. M. Bertrand a cependant déploré que trop souvent, plusieurs de ces ouvrages doivent être renvoyés afin d'être révisés au point de vue de la langue.

D'autre part, les manuels français en provenance de l'Europe sont souvent inutilisables au Québec en raison de la différence qui existe entre la vie en Europe et la vie en Amérique du Nord.

Toutefois, le ministre de l'Éducation a souligné que le ministre a déjà encouragé la coédition, afin de faciliter l'adaptation au contexte nord-américain de manuels français bien conçus.

M. Bertrand a enfin rappelé que les fonctionnaires du ministère de l'Éducation sont actuellement à compléter la révision des manuels qui étaient déjà autorisés lors de la création du ministère.

La condition humaine dans le monde d'aujourd'hui

Six cours du R. P. J. Paquin, S.J.
le lundi de 8 h. à 10 h. p.m.
du 30 janvier au 6 mars

INSCRIPTION:

GRAND SEMINAIRE

3600 STE-MARGUERITE — 374-6688

Conférences sur l'OECUMENISME

le Jeudi de 7 h. 45 à 10 h. p.m.
du 2 février au 9 mars
(6 SEMAINES, 1 CREDIT)

INSCRIPTION:

GRAND SEMINAIRE

3600 STE-MARGUERITE — 374-6688

TIRAGE CO-OP TIRAGE
RADIO TAXIS
378-5444
BILLET ROSE SERIE "D" CETTE SEMAINE: \$30.
91,004

Vente Annuelle
30% à 50% DE REDUCTION

MANTEAUX POUR DAMES	
REG. \$159.00 SPECIAL	REG. \$119.00 SPECIAL
\$99.	\$79.
ROBES - COSTUMES REDUCTION DE 33%	PANTALONS - GILETS REDUCTION DE 25%

30% à 50% d'escompte sur les fourrures

1 LAPIN NOIR COUPE HORIZONTALE GARNI DE CUIR	\$149
2 PATTES DE MOUTON Horizontales	\$195
4 RAT MUSQUE (DOS) Valeur \$395.00	\$239
3 MOUTON GRIS Valeur \$495.00	\$259
3 MOUTON DE PERSE Valeur \$495.00	\$295
3 CHAT SAUVAGE SUR CUIR Valeur \$395.00	\$295
3 RAT MUSQUE NOIR HORIZONTALE Valeur \$395.00	\$295
4 PATTES DE VISON NOIR Valeur \$549.00	\$359
5 MOUTON DE PERSE Valeur \$595.00	\$395
5 CASTOR CANADIEN Valeur \$595.00	\$395
6 LOUTRE CANADIENNE Valeur \$995.00	\$695

MESSIEURS HABITS
Reg. \$89.00 — SPECIAL
\$69.00
Reg. \$69.00 — SPECIAL
\$49.00
EXTRA SPECIAL
\$29.00
PALETOTS
SPECIAL **\$45.00**
PALETOTS **\$29.00**
GILETS SOULIERS PANTALONS CAR-COATS
Réduction de **25%**

CONDITIONS DE PAIEMENTS FACILES
MAGASIN LALIBERTE INC.
1047, ST-AURICE - TROIS-RIVIERES TEL: 374-8167

Saviez-vous que:

Pour obtenir de bons résultats
LES EXERCICES PHYSIQUES
doivent être exécutés sur surveillance!
votre problème est-il... APPARENCE OU CONDITIONS PHYSIQUES?

FIGURAMA PEUT FAIRE BEAUCOUP POUR VOUS

en plus de vous procurer un cours de culture physique adapté à vos besoins.

LES EXERCICES SONT INDIVIDUELS ET A L'HEURE QUI VOUS CONVIENT

Lundi - Mercredi - Vendredi
Mardi - Jeudi - Samedi

POUR LES DAMES
UN PERSONNEL EXCLUSIVEMENT FEMININ
10 CULTURISTES-MONITRICES

OUVERT DE 9 HRS A.M. A 10 HRS P.M.

POUR LES HOMMES
UN PERSONNEL COMPETENT
4 CULTURISTES-MONITEURS

Ne laissez pas la gêne nuire à votre santé et bonheur.

FIGURAMA
1625, RUE ROYALE, TROIS-RIVIERES
PRENEZ RENDEZ-VOUS **375-0661**

Le ministre du Travail convoque la Cie de Transport St-Maurice et le syndicat à Québec

Tentative pour un règlement du conflit



SON HONNEUR le maire René Matteau au centre et le secrétaire-trésorier de Rapid Construction M. Pierre Nerin ont signé hier le contrat de \$870,045 accordé à

cette compagnie, pour la construction du Centre Culturel. A droite, nous reconnaissons le président de la compagnie, M. Léandre Bouchard.

(Photo Roland Lemire)

Rapid Construction commencera les travaux aujourd'hui

Le maire Matteau signe le contrat du centre culturel

par Gilles NORMAND

TROIS-RIVIERES — La construction du Centre Culturel de Trois-Rivières, qui constitue, en même temps que la troisième phase du projet de la Place de l'Hôtel de Ville, l'un des événements les plus historiques de notre histoire trifluvienne, débutera lundi et elle devrait être terminée dans sept mois, soit au cours de septembre prochain.

Hier, le maire de Trois-Rivières, M. René Matteau, et le secrétaire-trésorier de la compagnie Rapid Construction, M. Pierre Nerin, ont signé, pendant la séance du conseil municipal, le contrat autorisant Rapid Construction à commencer les travaux, dont le coût atteindra \$870,045.

Les travaux devront commencer sans délai et être poursuivis sans interruption jusqu'au parachèvement, de façon à être terminés dans un

délai de 230 jours de la signature du contrat. Les membres du conseil n'ont pas caché hier leur satisfaction et ont tenu à remercier tout particulièrement l'honorable Yves Gabias, secrétaire de la province, pour la subvention de \$160,000 qui a été accordée à la cité, dans la soirée de jeudi.

La bibliothèque

Par ailleurs, l'entrepreneur devra cependant faire en sorte de livrer la partie destinée à la bibliothèque pour le premier juillet 1967. Il devra fournir tous les matériaux, la main d'œuvre et l'outillage nécessaires à la construction.

Les architectes de la maison Denoncourt et Denoncourt, particulièrement, M. Maurice Denoncourt, auront la surveillance des travaux et il pourra donner les ordres nécessaires à la réalisation des travaux commandés par les plans et devis et tels que modifiés.

Main d'œuvre trifluvienne

L'entrepreneur s'engage particulièrement à n'employer que de la main-d'œuvre canadienne et des produits du Québec, dans la mesure où les travailleurs et les matériaux seront disponibles et dans la mesure où une telle préférence sera économiquement justifiable et ne nuira pas à la réalisation expéditive des travaux.

En accord avec la demande de M. Yves Gabias, député de Trois-Rivières, l'entrepreneur devra, pour l'embauchage, s'adresser d'abord aux bureaux de placement du ministère provincial du Travail dans la municipalité ou la région, et à donner la préférence aux ouvriers recommandés par ces bureaux.

On ne devra pas refuser, lors de l'embauchage de la main-d'œuvre requise pour l'exécution du contrat, employer une

personne pour des motifs de race d'origine nationale, de religion ou d'attaché politique ni à faire de distinction injustes à son endroit.

Il ne pourra non plus être question de changer de sous-traitants ni de modifier les prix et conditions que les sous-traitants lui auront soumis, si ce n'est à la demande du propriétaire et avec l'approbation du ministre. Dans le cas où un propriétaire requiert un changement de sous-traitant et si le prix de la soumission du remplaçant excède le prix de la soumission du sous-traitant remplacé, le prix global de la soumission de l'entrepreneur général doit être majoré de la différence. Le sous-traitant remplaçant doit être celui qui a soumis le plus bas prix parmi ceux dont les noms et les prix figurent dans les soumissions qui doivent être considérées pour l'adjudication des travaux.

Nomination d'un médiateur du gouvernement?

par Gilles NORMAND

TROIS-RIVIERES — Le ministre du Travail dans le Cabinet Johnson, l'honorable Maurice Bellemare, a convoqué hier les deux parties en cause dans le conflit qui paralyse, depuis 1h15 jeudi matin, le transport en commun dans les trois villes-sœurs, Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et le Cap-de-la-Madeleine.

La rencontre, qui devrait constituer une nouvelle tranche de négociations entre la compagnie de Transport St-Maurice et la Fédération Canadienne des Cheminots, syndicat affilié à la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ) et au Congrès du Travail du Canada (CTC), aura lieu cet après-midi, dans les bureaux du ministère du Travail, en présence du chef du service de la conciliation au Québec, M. Jean-Noël Bérubé.

Et si les deux parties ne devaient pas trouver de terrain d'entente, a ajouté le député de Champlain au cours d'une conversation téléphonique, un médiateur du gouvernement sera nommé sans hésitation. "Nous avons reconnu le droit de grève aux employés et nous devons en accepter les implications, bien que je déplore vivement cette grève. C'est dans l'intérêt public que je demande aux parties en cause de s'entendre, et c'est dans le même intérêt qu'un médiateur sera nommé si nécessaire," a terminé le ministre du Travail.

Nous avons par ailleurs appris hier que la compagnie de transport St-Maurice fermerait ses portes jusqu'au premier septembre prochain, advenant le cas que la grève durerait

plus de trente jours, qu'une entente intervienne ou pas dans la suite.

Selon toute apparence, un camion chargé de panneaux de bois aurait été introduit à l'intérieur du garage de la rue St-Maurice, ces jours-ci. On utilisait les panneaux pour barricader les fenêtres et les portes. Si la compagnie mettait sa menace à exécution, la situation revêtirait un aspect plutôt désastreux, en considérant qu'elle est la seule à pouvoir effectuer le transport public dans les rues des trois villes-sœurs, pour une période de dix ans à venir, en vertu d'un contrat renouvelé avec la Régie des Transports, il y a peu.

Le conseil ne s'objecte pas

Pour sa part, le maire de la

seule façon de régler le conflit d'une façon normale.

Négociations anormales

Même les négociations ont été qualifiées d'anormales. A la suite de l'expiration de leur dernier contrat de travail, le premier novembre 1966, les employés de la compagnie de transport réclament dans leur nouveau projet de convention collective une hausse de salaire de \$1 l'heure répartie sur deux ans, soit une hausse de 38 cents l'heure la première année et de 42 cents l'heure la seconde année. Les syndicats demandent également que la semaine de travail soit portée de 60 à 45 heures.

En retour, la compagnie dans une première offre, s'est dite prête à verser une aug-

Une brève enquête menée hier permet maintenant d'établir que de nombreux étudiants ne se sont pas rendus en classe, à cause de la grève. Plusieurs pères de famille ont même été contraints de se lever à bonne heure pour conduire leurs enfants à l'école. Les conducteurs de taxi affirment qu'ils ont connu, hier, deux fois plus de travail, mais ils soutiennent dans l'ensemble que si la grève se prolonge pendant plus d'une semaine, la situation sera devenue presque impossible à gérer, puisque différents moyens de transport auront été organisés temporairement.

Les magasins ont été sensiblement moins achalandés dans la journée d'hier, à cause de



(Photo Roland Lemire)

LES EMPLOYÉS de la compagnie de transport St-Maurice, qui opère le service de transport en commun dans les trois villes-sœurs du Trois-Rivières métropolitain, ont organisé des lignes de

piquetage qui seront de faction 24 heures par jour. Les lignes ont été installées le long des rues Saint-Maurice et Saint-Paul, en face des deux entrées conduisant au garage de la compagnie.

Le feu cause de lourds dégâts à la demeure de M. Léo Doucet

TROIS-RIVIERES — Un autre incendie s'est déclaré hier soir, vers huit heures et trente minutes, au 4770 boulevard des Forges, à l'angle de la 7e Rue. Il s'agit de la demeure de M. Léo Doucet, commerçant de Trois-Rivières, dont l'établissement commercial est situé dans le centre des affaires de Trois-Rivières.

Lorsque les flammes ont pris naissance, M. et Mme Léo Doucet étaient occupés au sous-sol de la maison. A un certain moment, Mme Doucet s'est aperçue que quelque chose se passait à cause de l'odeur de fumée qui s'était répandue dans la maison.

Tous les lieux sont immédiatement montés au rez-de-chaussée pour voir ce qui s'y passait et ont constaté que le feu faisait déjà rage dans la cuisine. Ils n'ont pu se servir du téléphone pour appeler du secours, soit les pompiers, puisque le téléphone était installé au deuxième étage de la maison. A ce moment-là, il y avait trop de fumée pour qu'on puisse aller plus loin.

Mme Doucet et son mari sont donc sortis en vitesse pour aller téléphoner chez un voisin. Au moment de rédiger ces lignes, une fumée très dense s'échappait par toutes les ouvertures du deuxième étage de la demeure. Le directeur des pompiers, M. J. Amédée Delage nous déclarait qu'il s'agissait d'une vieille maison qui avait été rénovée et que les murs et le toit étaient faits de plusieurs lambris.

Le feu couvait dans le brande-scie à l'intérieur des murs et du toit, et le directeur Delage disait qu'il faudrait probablement briser considérablement la maison pour maîtriser l'élément destructeur.

Lorsque les sapeurs sont arrivés sur les lieux, ils ont rapidement ouvert les portes et brisé quelques fenêtres et à cause des courants d'air les flammes ont soudainement été ravivées. Ils ont cependant pu les maîtriser le plus vite possible. Les dommages causés à la propriété de M. Doucet sont très élevés. M. Doucet nous soulignait que des meubles d'une assez grande valeur avaient été fortement endommagés.



LA DEMEURE de M. et Mme Léo Doucet a fortement été endommagée à la suite d'un incendie qui s'y est déclaré hier soir. Les pompiers des postes un et trois

ont dû travailler ferme pour combattre le brasier. La photo nous fait voir la fumée très dense qui s'échappait des fenêtres.

(Photo Roland Lemire)

BUREAUX A LOUER

2 PIECES
4e Etage, libre, 1er Fév.

3 PIECES
2e Etage, libre, 1er Mai

avec service d'ascenseur et concierge.

EDIFICE
CAISSE
POPULAIRE
1200 Royale

Tél.: 375-4987

AVIS

Vue l'ampleur que prend
LE BAL MASQUE
DU CARNAVAL
"DYNAMIQUE"
STE-MARGUERITE
ce dernier se tiendra au
PAVILLON
MGR ST-ARNAUD
LE 28 JAN. A 8.30 P.M.

CE SOIR SOIREE
YE-YE
"LES MUSTANGS"
au Parc Ste-Marguerite
à 8 hres p.m.

Trois-Rivières, le 27 janvier 1967

Ça ne peut pas durer

Au moment d'écrire ces lignes, le service de transport en commun était complètement paralysé à Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières-Ouest et la grève des 1239 enseignants de la Régionale des Vieilles Forges semblait inévitable.

Les 70 chauffeurs d'autobus et les 20 mécaniciens et employés de garage de la Compagnie de Transport Saint-Maurice ont quitté leurs postes mettant ainsi à exécution leur menace de grève.

A moins d'un règlement rapide et inattendu, cet arrêt de travail pourrait bien se poursuivre durant plusieurs jours et même plusieurs semaines. Les dernières offres patronales sont encore bien loin des demandes syndicales. Les chauffeurs réclament une hausse de \$1.00 l'heure, répartie sur deux ans alors que la compagnie offre une hausse de 38 cents, répartie sur une période de trente mois.

De plus, les employés de la Compagnie de Transport Saint-Maurice, demande une réduction des heures de travail, soit de 60 à 45 heures par semaine.

Ne connaissant pas toutes les données du problème, il nous est bien difficile de nous prononcer sur le bien-fondé des demandes et des offres. Par ailleurs, la réduction des heures de travail demandée par les employés de cette compagnie nous semble des plus légitimes. On n'a plus idée en 1967 d'exiger d'un employé, une semaine de travail de 60 heures.

A tout événement, nos villes ne peuvent être privées d'un service de transport en commun. Il s'agit là d'un service essentiel. Espérons que le ministère provincial du Travail ne tardera pas à intervenir. Autrement, l'économie du Trois-Rivières Métropolitain pourrait s'en ressentir cruellement.

Par ailleurs, il se pose un problème encore

beaucoup plus crucial et c'est cette malheureuse grève des 1.239 enseignants de la Régionale des Vieilles Forges, qui se fait sur le dos de plus de 25.000 élèves. Jusqu'à la dernière minute, nous espérons que les deux parties en viendront à une entente. Mais ce désir ne s'est pas matérialisé.

Une dernière tentative a été faite par l'Association des comités de Parents-Maitres qui demandait et demande encore que les commissaires acceptent de se soumettre à l'arbitrage. Toutefois, ces derniers ont catégoriquement rejeté cette solution, mettant sérieusement en doute la compétence des tribunaux d'arbitrage.

Puisque toutes les négociations ont échoué lamentablement et que nous sommes présentement devant un état de fait, il va falloir que quelqu'un se décide à agir. D'une part, les enseignants sont disposés à se soumettre à l'arbitrage. Il faudrait donc que les commissaires en fassent autant.

De toute façon, cette grève doit prendre fin et le plus rapidement possible et tout règlement qui surviendra, que ce soit demain ou dans un mois, se fera sur le dos des éternelles victimes, les contribuables. Aucun tribunal d'arbitrage, aucun médiateur ne pourra recommander aux enseignants de la Régionale des Vieilles Forges, moins que la moyenne provinciale. Alors que nous aurons à solder la note un jour ou l'autre, faisons-le immédiatement en pensant à l'avenir de nos enfants. Personne ne reprochera à nos commissaires de ne pas avoir fait leur devoir en tentant l'impossible pour éviter toute augmentation de taxe. Mais pour l'instant, le devoir des commissaires consiste à retourner les élèves à leurs écoles. Les pots cassés, nous les ramasserons plus tard.

Sylvio ST-AMANT

Et ça barde aussi au scolaire à Toronto

Le malaise scolaire avec lequel le Québec est aux prises actuellement n'est pas un cas d'exception et ne touche pas uniquement notre province. On le retrouve en Ontario où le risque de grève par 15.000 enseignants aux écoles publiques et secondaires, de la vaste agglomération urbaine du Metro menace d'entraîner la fermeture de ces institutions et de priver d'enseignement des centaines de milliers d'écoliers.

Quel est le traitement versé aux instituteurs et institutrices des écoles du Metro et que devrait-il être selon les enseignants?

Même s'il y a au conflit de nombreux aspects — conditions de travail, fonds de pension, congés, etc. — tout paraît se centrer sur le salaire.

Les enseignants exigent pour l'année scolaire en cours une majoration de vingt-cinq pour cent de leur traitement.

L'échelle de salaires payés aux enseignants de la région du Metro s'échelonne à l'heure actuelle entre \$4.100 à l'institutrice ou institutrice qui débute à l'école du secteur élémentaire et \$11.500 au professeur de l'école secondaire. C'est là le barème en vigueur dans six des commissions scolaires locales de la région du Metro. Celle d'Etobicoke, fait exception avec un maximum de \$11.500.

Les commissions scolaires du Metro versent plus à ceux qui ont une fonction spéciale, le vice-recteur ou le chef d'un département. Le recteur d'une école secondaire qui touche \$17.000 de la municipalité scolaire d'Etobicoke reçoit \$17.000 dans les six autres municipalités scolaires de la région du Metro.

Les traitements sont en somme les mêmes dans toutes les municipalités scolaires du Metro. Cependant, les syndicats d'enseignants ne pré-

sistent pas un front commun. Leur tactique consiste à n'engager le conflit qu'avec une commission scolaire. Ce cas la règle, ce sera le tour d'une autre municipalité. Robert Stone, ancien président de la Commission scolaire de Svarboro, mais qui n'a pas sollicité un renouvellement de son mandat, voit là une tentative de diviser les administrations scolaires pour affaiblir leur résistance et les vaincre l'une après l'autre.

La commission scolaire nouvelle du Metro, constituée de représentants de toutes les commissions locales, détient virtuellement un contrôle absolu des finances. Son président Barry Lowes soutient qu'il devrait y avoir qu'une échelle unique de salaires pour toutes les commissions. Nous parlons au Québec de traitements négociés à l'échelle provinciale: ce serait à l'échelle du Metro à Toronto.

Les enseignants refusent d'accepter, soutenant que ce ne serait pas dans l'intérêt de l'éducation. M. Lowes préfère un meilleur traitement aux compétences plutôt qu'une augmentation générale de salaire.

Les enseignants ne rejettent pas l'idée du président Lowes, mais soulignent qu'il n'existe pas de méthode valable de déterminer de façon juste et précise la compétence d'un professeur.

Ce sont les 1.800 enseignants au secondaire, à Toronto, qui mènent le combat. Si l'enseignement est de moindre valeur actuellement, dans les écoles du Metro, c'est disent-ils, qu'on ne paie point suffisamment leurs services. Aussi menacent-ils de démissionner en bloc si on n'obtempère pas à leurs demandes.

Les difficultés scolaires, n'existent donc pas qu'au seul Québec.

Hector HEROUX

Investissement et charité

A peine revenu d'un voyage en Amérique du Sud, le cardinal Roy a suggéré que les peuples abondamment pourvus et nantis consacrent 2 pour cent de leur budget aux pays en voie de développement. Je vois d'ici la réaction de certains: avant de payer un quelconque Papon, que le gouvernement commence donc par s'occuper des chômeurs qui existent ici! L'on hésitera pas davantage à convoier un egoïsme national du voile de la vertu: "Charité bien ordonnée commence par soi-même".

Et pendant ce temps, voilà que le gouvernement canadien consacre allégrement son milliard et demi à la "défense nationale", ce qui est, évidemment, une curieuse relation avec les pays étrangers. Nos voisins, eux, en sont à 73 milliards et à 34 pour cent du budget national engouffrés dans le militaire. En somme, le seul budget militaire des Etats-Unis ferait vivre une trentaine de pays aussi bien pourvus que le Québec et probablement beaucoup plus de pays asiatiques ou africains. Au Québec, nous vivons largement à même nos \$2.5 milliards et nous sommes six millions; les budgets militaires de quelques-uns des grands pays tiraient de la misère et conduiraient tout près d'une vue décente des centaines de millions d'êtres humains.

Avant de rejeter la suggestion du cardinal Roy, il fallait tout de même citer quelques chiffres. Ce n'est pourtant pas l'essentiel. L'essentiel, c'est que les gâvés que nous sommes s'éveillent à une politique de la main tendue, à un climat de générosité, à la simple jus-

tice. Certes, il n'est pas facile de soustraire \$50 millions du budget québécois ou le triple du budget canadien, mais pour quoi ne pas convertir en assistance pacifique au moins une part de nos énormes budgets de défense? Tout en préservant (1) par l'entassement d'ordres et de décrets notre magnificence et nos admirables valeurs culturelles, pourquoi ne pas drainer vers l'aide économique et industrielle aux pays démunis le dixième de nos budgets militaires?

Je ne suis d'ailleurs pas certain du tout que notre sécurité serait plus menacée si nous étions entourés d'amis plutôt que cernés par notre propre méfiance.

On pourra à coup sûr fausser la pensée du cardinal. D'autre part, certains prendront prétexte des générosités des gouvernements pour se désister de leurs devoirs individuels de charité. D'autre part, à l'autre extrême, certains n'admettront jamais que la charité puisse, dans certaines de ses manifestations, devenir collective, voire nationale. Pour être charita-

Point de vue

ble, aux yeux de certains, il suffit que le coût du don nous fasse mal: quand ils ont ainsi amassé leurs mérites et leurs indulgences, peu leur chaut que l'autre bénéficie d'une aide qui ne lui donne rien. Le cardinal Roy n'exempte personne du devoir chrétien de la charité. Par contre, il estime visiblement qu'un univers charitable qui rapetisserait la fraternité des peuples eux-mêmes. Il considère que des pays, qui sont globalement démunis, doivent pouvoir compter sur la charité massive et collective des pays prospères. Il n'appartient certes pas aux évêques de prendre des décisions dont la responsabilité incombe aux chefs de la société civile, mais le cardinal Roy compte que les chrétiens, qui se considèrent comme les spécialistes de la charité, sauront entraîner le pays entier dans une politique de charité. Ces deux mots n'ont pas souvent frayé dans les mêmes milieux, mais c'est une issue à explorer enfin.

Laurent Laplante
L'Action 254-47



C'est regrettable que vous ne puissiez nous accompagner

La retraite de M. Donald Gordon n'aura pas été de longue durée

par Don JOHNSON

MONTREAL (PC) — La retraite de M. Donald Gordon n'aura pas été de longue durée. Il en sortira le 1er mars, après deux mois de repos, pour prendre la direction de la British Newfoundland Corporation Limited, la compagnie qui cherchera, au cours des sept prochaines années, à prélever entre \$700.000.000 et \$800.000.000 afin de réaliser le projet de harnachement des chutes Churchill au Labrador.

M. Gordon, a-t-il été annoncé mercredi, a été nommé président et directeur exécutif de Brinco et président du bureau de direction de Churchill Falls Labrador Corp. Ltd, la filiale de Brinco qui s'occupera du développement de l'immense projet hydro-électrique. Ses responsabilités seront d'ordre administratif. L'aspect technique du projet, dont la construction doit commencer au printemps, relèvera de M. Don J. McParland, président de Churchill Falls Corporation.

M. Gordon a qualifié M. McParland d'"un des plus habiles ingénieurs au monde". L'aménagement de ce complexe hydro-électrique mobilisera plus de capitaux qu'il n'en a fallu pour construire la voie maritime du St-Laurent.

Et la pêche? M. Gordon, qui est âgé de 65 ans, a pris sa retraite comme président du Canadian National le 31 décembre dernier. Il avait occupé ce poste pendant 17 ans et quelques-unes de ces années avaient été fort orageuses. Lors de sa retraite, il avait dit qu'il projetait de faire de la pêche, rien de plus.

Mercredi, on a demandé à M. Gordon si une offre d'emploi lui avait été faite par Rio Algom Mines Ltd, la compagnie qui s'est engagée par contrat à fournir du talent administratif à la Brinco. M. Gordon a répondu dans l'affirmative, mais il a tenu à souligner que l'offre lui avait été faite après le 31 décembre.

"J'ai attendu impatiemment et j'ai sué à grosses gouttes jusqu'à 5h10, pendant que le bureau de direction prenait le vote," a déclaré M. Gordon. La nomination de M. Gordon était au neuvième rang de l'ordre du jour du bureau de direction, lors de son assemblée de mercredi. Et le bureau de direction n'a abordé le sujet numéro 9 de son ordre que vers 5h. P.M.

Il a dit qu'en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, on a déjà en main les instruments nécessaires à assurer la construction de logements adéquats pour les petits salariés des régions urbaines.

George Hees est d'accord avec John Diefenbaker

MONTREAL (PC) — L'ancien ministre du Commerce, M. George Hees, a déclaré mercredi que l'idée d'un congrès pour le choix d'un chef, une fois lancée, il valait mieux tenir ce congrès le plus tôt possible.

M. Hees, député conservateur de Northumberland en Ontario, était à Montréal, afin de prononcer une causerie devant l'Association conservatrice à l'université McGill.

Il a dit au cours d'une interview qu'il n'avait pas de commentaire à faire pour le moment à propos de sa candidature à la direction du parti mais qu'il ferait une déclaration à ce sujet dans un proche avenir.

On sait que le chef actuel, M. Diefenbaker, a réclamé la tenue hâtive de cette convention, mais que le président national du parti, M. Dalton Camp, est en faveur d'une convention à l'automne seulement.

M. Hees a dit, pour sa part, que le congrès pourrait bien avoir lieu avant l'ouverture de l'Expo 67 en avril prochain. "La question en est une de possibilité physique",

touchait un salaire de \$75.000 par année, ce qui en faisait l'employé civil le mieux payé au Canada.

Pour ce qui est de son nouveau poste, M. Gordon n'a pas voulu dire quel salaire il commandait. "Ca, c'est maintenant mon affaire à moi", a-t-il dit aux journalistes.

Objectif de nos gouvernements

Garantir à chaque citoyen le droit d'être bien logé

"Tout ce qu'il nous manque, c'est la détermination à nous en servir."

Il a dit que cette détermination manquait parmi les municipalités et chez les gouvernements fédéral et provinciaux.

"S'il y a apathie publique au niveau local, il ne peut y avoir progrès".

"Aucune requête de fonds pour la construction publique de logements au gouvernement fédéral de la part des provinces n'est jamais rejetée, a dit M. Hignett. "Le grand problème, c'est que les requêtes ne viennent pas".

La province de l'Ontario a elle seule utilisé l'an dernier \$60.000.000 des \$100.000.000 prêtés par Ottawa pour la construction publique de logements.

Mme Grace MacInnis, députée néo-démocrate de Vancouver-Kingsway, a déclaré qu'elle ne comprenait pas pourquoi, s'il y a une telle disponibilité de fonds, 600 familles de Vancouver attendent la construction de logements à prix modiques.

M. Hignett a répondu que la Colombie-Britannique n'a mis l'an dernier, en chantier qu'un seul projet de construction domiciliaire, un programme de \$5.000.000 à Vancouver.

Quatre autres de ces programmes attendent l'approbation du gouvernement provincial depuis passablement longtemps, a ajouté M. Hignett.

La direction

le son de cloche DE NOS LECTEURS

Un Québécois québecomanise

M. Normand Montcalm, représentant du Times Magazine au STR et fils du gérant de Chevrolet Trois-Rivières (raison sociale reconstruite à la française), a décidé qu'on avait assez parlé de nationalisme au Québec et a écrit "Le Québec se regarde ou... la Québecomanie" (L'Estran, décembre 1966), qui vient s'ajouter au dossier impressionnant des actes inspirés aux Québécois par leur congénital complexe d'infériorité.

Au fond, c'est plus par fatigue d'esprit que par un réel sentiment d'utilité que Normand Montcalm dénonce certaines attitudes nationalistes des Québécois. Mon confrère a grandi, comme moi, dans un climat de patriotisme revendicateur, a connu le bouillonnement nationaliste de la révolution tranquille, a considéré les spectaculaires mesures prises par l'équipe Lesage (nationalisation de l'électricité, réforme de l'éducation, création de la SGF, etc.) comme une semence qui devrait germer sans qu'on s'en occupe et voudrait maintenant qu'on se taise parce que selon lui tout est fait et parler n'avance à rien.

Comme tout cela est naïf! La vérité, Jean Chrétien l'a, quand il cite ses statistiques, non quand il les interprète. Les Québécois sont, économiquement, en retard à presque tous points de vue: production inférieure à celle de l'Ontario, investissements inférieurs, chômage supérieur, salaire moyen inférieur, etc. Reconnaître ce fait n'est pas être défaitiste. Mais dire, comme Jean Chrétien et Normand Montcalm, que ce sont les investisseurs étrangers qui, à notre prière et à condition qu'on se mette à genoux et qu'on garde silence, vont nous apporter la prospérité, c'est être défaitiste et n'avoir aucune fierté. Se mettre à genoux et garder silence, nos pères l'ont fait pendant cent ans. Cela ne les a pas enrichis.

La recette qui va réussir aux Québécois se servira de leur force collective.

Les Québécois traînent de l'arrière? Normand Montcalm dit: "On devrait se taire et travailler." Travailler, soit, se taire, non. Se taire, c'est accepter d'être dominé. La parole stimule. Il y a des bornes à la parole mais il y a aussi des bornes au silence.

Normand Montcalm nous invite à être "réaliste". C'est sa marotte à lui. Mais juste une petite question: Duplessis était-il réaliste? Il n'a jamais menacé de quitter la Confédération, et pourtant sous sa dictature, les investissements faits au Québec n'ont jamais dépassé ceux faits en Ontario. Moi je ne connais qu'une attitude réaliste: ne pas se fier aux autres.

Claude Richard,
Collège de Trois-Rivières

300 mots

Sous la rubrique "Son de cloche", le Nouvelliste publie gratuitement les lettres où ses lecteurs expriment leur opinion sur des sujets d'actualité et d'intérêt public.

Ces lettres ne doivent pas dépasser un maximum de 300 mots. Le Nouvelliste se garde en tout temps le droit d'écourter les lettres trop longues, ainsi que de mettre de côté celles qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique, tout comme il rejettera celles qui sont injurieuses et contiennent des attaques personnelles. Il se réserve également le droit de ne pas publier les lettres selon lesquelles le juge peu ou pas intéressantes, contrairement à l'intérêt public.

Chaque lettre doit porter la signature, le nom, l'adresse ainsi que le numéro de téléphone de celui qui l'envoie, sinon elle sera tout simplement jetée au panier. Toutefois, les auteurs peuvent signer d'un pseudonyme.

La direction

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE INC.
FONDE LE 30 OCTOBRE 1920 - TELEPHONE 376-2501

AGENCES DE PRESSE: Canadian Press, Associated Press, Reuter, Agence France-Press, Service de Photo fac-similé Presse Canadienne, Presse Associée.

La Canadian Press est autorisée à faire emploi pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Agence Reuter, et de toutes les informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproductions des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ABONNEMENT PAR POSTE: 1 an 4 mois 3 mois 1 mois
Au cœur du Québec OU IL Y A PAS de livraison par camions... 12.00 7.00 4.00 1.50
Au cœur du Québec OU IL Y A livraison par camions... 20.00 13.00 7.00 3.00
Ailleurs au Canada et l'étranger... 25.00 14.00 8.00 3.50
Autres Pays... 30.00 16.00 9.00 4.00

Co qu'on dit:	Désertion de famille	Co qu'on dit:	Jusqu'à date
Co qu'on doit dire:	Abandon de famille	Co qu'on doit dire:	Jusqu'à maintenant

Les membres de la Commission scolaire expliquent la provenance des montants affectés à cet item

Les propriétaires de La Tuque paient 93% des salaires des enseignants

Plus de 2,000 élèves de Louiseville affectés par la grève des enseignants

LOUISEVILLE (M.R.) — A moins d'un revirement complet de la situation qui prévaut entre la Commission scolaire et les enseignants et instituteurs, la grève débutera ce matin, à Louiseville.

On compte plus de 2,000 écoliers et écolières et un personnel de plus de 80 personnes.

Les établissements scolaires sont: Tessier, petits garçons et filles, de 1ère et deuxième années, Panneton (filles du pri-

maire), Jean XXIII, pour les garçons du primaire, depuis la troisième à la 7e année.

De plus, l'école Emery Masse reçoit petits et petites, et est située en paroisse, rue Notre-Dame-Sud.

Quant à l'école secondaire St-Louis, elle a plus de 300 garçons la fréquentant. Cette institution reçoit plusieurs étudiants de l'extérieur de Louiseville, mais appartenant à la Régionale des Vieilles Forges.

En ce qui concerne l'institution des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, la direction nous informe que les cours se poursuivront, comme à l'ordinaire, advenant une grève.

Plus de 300 filles fréquentent le cours secondaire, à cet endroit, et à l'école Notre-Dame, sous la direction des religieuses de l'Assomption de Louiseville.

En terminant, disons que le couvent est une institution indépendante qui a conclu une entente avec la Commission scolaire pour l'enseignement aux filles du secondaire, mais qui se conforme au programme du ministère de l'Éducation.

par Réjean LACOMBE

LA TUQUE — Les membres de la commission scolaire de La Tuque ont déclaré, au cours de la journée d'hier, que les propriétaires de La Tuque paient 93 pour cent des salaires des enseignants. Cette déclaration des commissaires était faite dans le cadre du conflit qui existe présentement dans la province de Québec, relativement aux contrats de travail des associations d'enseignants avec les commissions scolaires.

Selon les commissaires, les

journaux font grand état du fait que dans la majorité des endroits, le gouvernement défraie en moyenne 60 pour cent du coût des salaires des enseignants au moyen des subventions statutaires qu'il accorde à chaque commission scolaire.

"Or, disent-ils, à La Tuque la situation est totalement différente. Ce sont les propriétaires, qui dans une proportion de 93 pour cent, défraient presque entièrement le coût de la masse des salaires. Ce qui veut dire que toute augmentation est à nouveau défrayée

dans la même proportion, toujours par les mêmes propriétaires".

Les commissaires ont par ailleurs signalé que pour l'année 1965-66, sur un montant de \$343,597 payé en salaires, aux enseignants du cours primaire, la commission scolaire de La Tuque n'avait reçu du gouvernement provincial, à titre de subvention, que la somme de \$23,470. "Ce qui représente effectivement, précisent-ils, un peu plus de sept pour cent du montant total".

Les membres de la commission scolaire ont par ailleurs démenti le fait qu'à La Tuque le gouvernement soit mis en cause dans le conflit qui oppose les enseignants dans la signature d'une convention collective.

"On peut donc dire sans aucune prétention, de mentionner les commissaires, qu'à La Tuque le conflit qui oppose les enseignants dans la signature d'une convention collective, ce n'est nullement le gouvernement provincial qui est en cause, mais presque entièrement les propriétaires, les mêmes toujours, de La Tuque".

Selon eux, toute augmenta-

tion qui entraînerait des dépenses non admissibles sera supportée uniquement par les propriétaires de La Tuque. Se rapportant à la question des taxes scolaires, les commissaires d'écoles ont déclaré que le taux normalisé qui est à \$2.36, était déjà largement dépassé à La Tuque "puisque une surtaxe de \$0.26, disent-ils, porte le taux de taxe à \$2.62".

Les commissaires soulignent que cette augmentation de \$0.26, provenait, en très grande

majorité, soit plus de \$0.19, de l'augmentation des salaires qui a été accordée l'an dernier aux enseignants du secondaire, lors du conflit qu'ils ont qualifié de malheureux survenu en septembre 1965.

"Les augmentations accordées, expliquent-ils, étant non admissibles, les propriétaires ont déjà eu un avant-goût puis- qu'ils paient \$0.19 en surtaxe pour combler cette augmenta-

AVIS DE SCRUTIN VILLE DE TRACY AVIS PUBLIC

est par les présentes donné que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintenant pendante pour la ville de Tracy, et que ce scrutin sera ouvert en conséquence le quatrième jour du mois de février 1967; et, de plus, que les personnes dûment présentées comme candidats à cette élection et pour lesquelles seulement les votes seront admis, sont:

ELECTION DU MAIRE

Cormier Noël 3225, Boul. Cournoyer
Restaurantier
Ménard Laurier-R. 9105, Rte Marie-Victorin
Pharmacien

ELECTION DES ECHEVINS

Quartier Richelieu, siège No 1
Laprade Germain 2405, Cardin
Menuisier
Lefrancis Lionel 2708, Boul. Cournoyer
Entrepreneur

Quartier Richelieu, siège No 2

Langevin Maurice 4816, Crémazie
Conseiller Technique
Seguin Roland 4801, Duvernay
Surintendant Général
Theroux Paul-Emile 5285, Chemin St-Roch
Contremaître

Le relevé du scrutin et la proclamation des candidats élus se feront le 6 février 1967, à 7 heures du soir (7 hres p.m.) à mon bureau à la Mairie de Tracy. Ce dont les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

La votation se fera aux endroits suivants:
Quartier Richelieu: Ecole St-Jean-Bosco, 2425, Boul. Cournoyer.
Quartier St-Jean-Baptiste: Ecole Marie Auxiliatrice, 1250, Chemin St-Roch.
Quartier St-Laurent: Ecole Enfant-Jésus, 3225, Leclair.

DONNE SOUS MON SEING, à Tracy, ce vingt-cinquième jour du mois de janvier 1967.

Paul Blier,
Officier rapporteur.

NOTICE OF POLL TOWN OF TRACY PUBLIC NOTICE

is hereby given that a poll is necessary for the election now pending for the Town of Tracy, and that such poll will be in consequence opened on the 4th day of February 1967, and, further, that the persons duly nominated as candidates at such election, and for whom alone votes shall be received are:

ELECTION OF MAYOR

Cormier Noël 3225, Blvd. Cournoyer
Restaurant keeper
Ménard Laurier-R. 9105, Rte Marie-Victorin
Druggist

ELECTION OF ALDERMEN

Richelieu Ward, seat No. 1
Laprade Germain 2405, Cardin
Carpenter
Lefrancis Lionel 2708, Blvd Cournoyer
Contractor

Richelieu Ward, seat No. 2

Langevin Maurice 4816, Crémazie
Labor relations Adviser
Seguin Roland 4801, Duvernay
General Superintendent
Theroux Paul-Emile 5285, Chemin St-Roch
Foreman

The counting of the votes and the proclamation of the candidates elected will be made on February the 6th 1967, at 7 o'clock P.M., at my office in the City Hall.

Of all of which all persons interested are hereby required to take notice and govern themselves accordingly. Poll will be held as follow:

Richelieu Ward: St-Jean-Bosco school, 2425, Boul. Cournoyer.
St-Jean-Baptiste: Marie Auxiliatrice school, 1250, Chemin St-Roch.
St-Laurent: Enfant-Jésus school, 3225, Leclair.

GIVEN UNDER MY HAND, at Tracy, this 25th day of January 1967.

Paul Blier,
Returning Officer.

Système d'alarme plus moderne à La Tuque

LA TUQUE (R.L.) — Le service de protection publique de La Tuque sera doté prochainement d'un système d'alarme moderne et des plus fonctionnels. L'ancien système que l'on avait qualifié de désuet, sera remplacé désormais par des appareils téléphoniques qui seront situés aux endroits les plus stratégiques de la ville.

Un total de 30 téléphones seront dispersés aux différents endroits de la ville. Actuellement, les employés de la compagnie de téléphone La Tuque ont procédé à l'installation

de 20 de ces appareils. Le travail sera vraisemblablement complété pour le début du mois de février.

On se souviendra que lors de l'adoption du dernier budget de la ville, soit pour l'année fiscale présentement en cours, les édiles avaient adopté les montants nécessaires pour l'installation d'un tel système.

Le chef de police de La Tuque, M. Larry Brown, a avisé la population que ce système avait été installé spécialement pour le public. Cependant, dit-il, les citoyens de La Tuque ne devront se servir de ces appareils qu'en cas d'urgence nécessaire. Ce système servira notamment pour prévenir les policiers de quelque incident que ce soit.

Ce même système pourra servir aux policiers dans l'exercice de leur fonction. Ils pourront utiliser les téléphones pour se rapporter périodiquement au bureau de police ou encore pour signaler une infraction ou un incident quelconque.

Le chef Brown a demandé aux contribuables de La Tuque de collaborer avec le service de protection et de ne pas utiliser inutilement les boîtes téléphoniques. "Au cas où il y aurait abus de la part de personnes, des sanctions seront prises contre elles," de conclure le chef de police.

Le fuyard appréhendé par la PP

M. Léo Thibodeau blessé au cours d'un délit de fuite

STE-URSULE (M.B.) — M. Léo Thibodeau, 51 ans, du Rang Ruisseau-Plat, de cette municipalité, a été sérieusement blessé lorsque heurté par une voiture, conduite par M. Jean-Guy Bélanger, 31 ans, du Rang Fontarabie, de Ste-Ursule.

M. Bélanger a continué sa route par la suite, mais la Sûreté provinciale l'appréhendait quelques heures plus tard.

Quant à M. Thibodeau, qui souffre de fracture du crâne

et de larges coupures au cou, il a été, en premier lieu, transporté à l'hôpital Comtois, de Louiseville, et immédiatement transféré, à Ste-Marie, vu la gravité de son état.

Il se rendait, à pied, visiter un de ses voisins quand l'accident s'est produit.

Les constatations ont été faites par l'agent Hilaire La-voie, de la Sûreté provinciale de Louiseville.

Individu accusé d'un vol à bord d'un train

LA TUQUE (R.L.) — Un individu de Montréal, M. Ronald Duchesne, devra subir son procès lors du prochain terme de la cour Provinciale sous l'accusation de vol d'une valise d'une valeur approximative de \$150.

Apparemment le présumé auteur de ce vol circulait sur le train qui fait la navette entre Hervey-Jonction et La Tuque. Il se serait emparé d'une valise appartenant à un voyageur qui se trouvait à bord du train du CN.

Après avoir nié sa culpabilité sous l'offense reprochée, le président du tribunal, S.H. le juge Roger Deshaies, a reporté au 14 février prochain la tenue de son procès. Le prévenu a par ailleurs admis au tribunal, qu'il avait eu antérieurement des démêlés avec la justice. Son cautionnement a été fixé à \$300 en argent ou \$500 par personne solvable.

SEUL
SAM
PEUT FAIRE ÇA!



POELE ELECTRIQUE "BELANGER"

- MODELE DE LUXE — 30"
- BON APPETIT — No 755
- ENTIEREMENT AUTOMATIQUE

\$229.⁸⁰



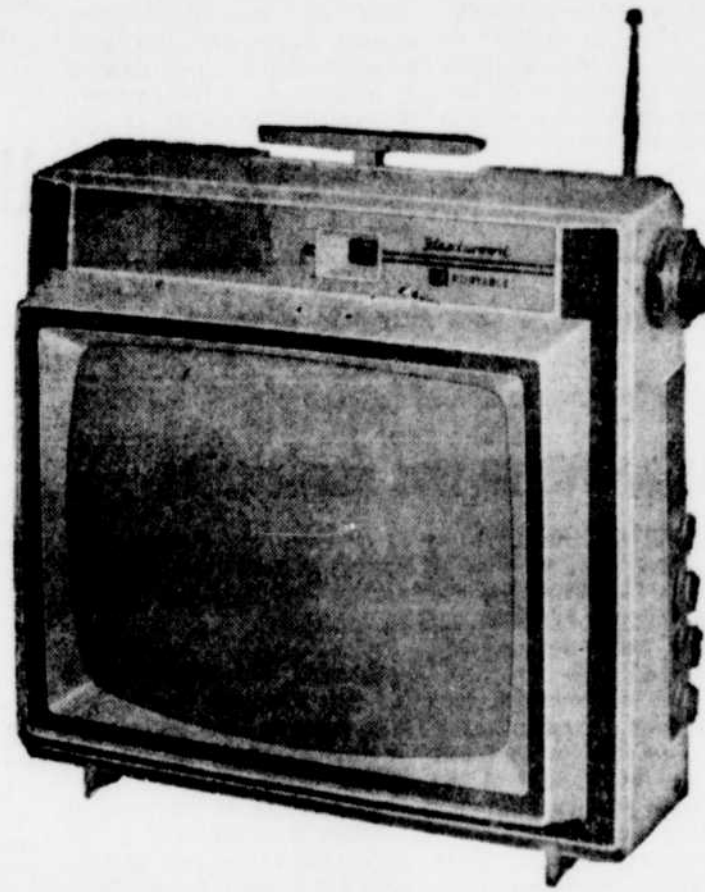
REFRIGERATEUR 12.5 P.C. "BELANGER" • ENTIEREMENT AUTOMATIQUE • MODELE 2 PORTES

269.⁸⁰ PRIX SAM

TELEVISEUR PORTATIF "FLEETWOOD"

- ECRAN 12" — ECOUTEURS INCLUS

129.⁸⁰ PRIX SAM

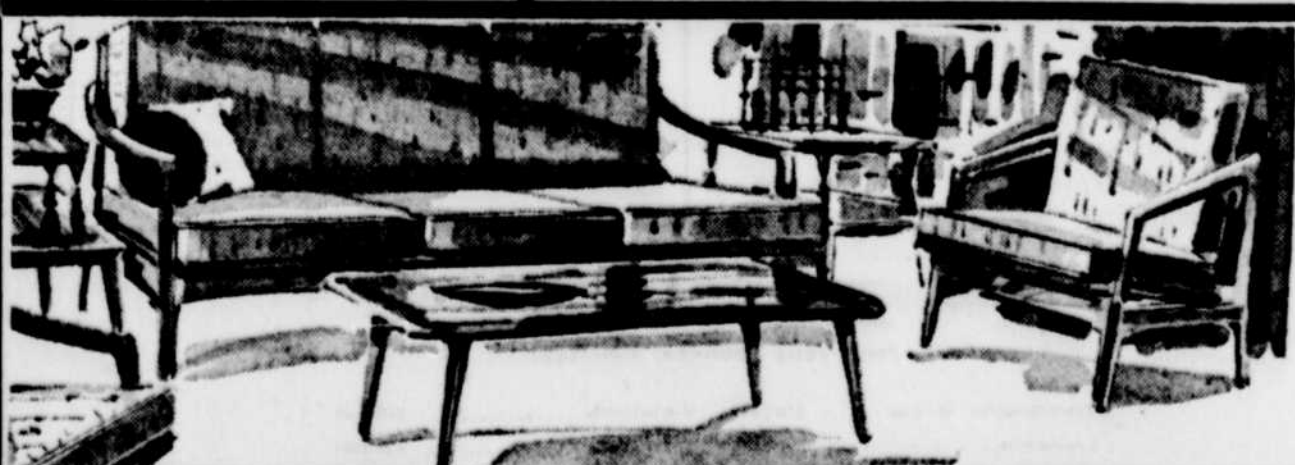


RADIO - STEREO

"FLEETWOOD" TOUT TRANSISTORS

PUISSANCE 50 WATTS — 6 HAUT-PARLEURS
TABLE GARRARD 4 VITESSES — LONGUEUR 57"
STYLE PROVINCIAL FRANCAIS

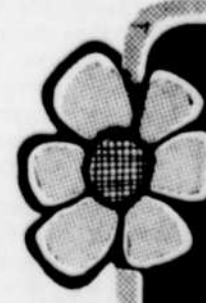
519.⁸⁰ PRIX SAM



MOBILIER DE SALON STYLE SCANDINAVE

caoutchouc mousse 2 morceaux
Valeur régulière **\$13995**

\$9980 SAM PRIX



plan mise de côté
36 MOIS
POUR PAYER!

HEURES D'AFFAIRE: LUNDI - MARDI - MERCREDI: 1 hre p.m. à 6 hres p.m. — JEUDI - VENDREDI: 9 hres à 9.30 hres p.m. — SAMEDI: 9 hres p.m. à 5.30 hres p.m.

Pour l'usine thermo-nucléaire de Gentilly

Le réacteur nucléaire sera prêt en mai

par André BELLEMARE

SHAWINIGAN — Entreprise au mois de décembre dernier, la construction de l'énorme bâtiment cylindrique qui servira à abriter le premier réacteur de la centrale nucléaire de Gentilly sera vraisemblablement terminée en mai prochain. C'est ce qu'a dévoilé M. Real Boucher, coordonnateur des projets nucléaires de l'Hydro-Québec et directeur adjoint du projet de la centrale nucléaire de Gentilly, devant un groupe d'ingénieurs de la Mauricie réunis au club de Curling de Shawinigan. Les ouvriers travaillent présentement à la

coulee du béton dans le cylindre de 128 pieds de diamètre et 138 pieds de hauteur.

M. Boucher a précisé que les ingénieurs chargés de cette construction ont mis en pratique une nouvelle méthode que l'on appelle la coulee continue. Ce procédé consiste à permettre un travail régulier du coulage du béton. De sorte que l'on n'est pas obligé d'enlever et de défaire les formes après que le béton eut durci. Les formes qui reçoivent le béton coulé ont été rassemblées une seule fois et elles remontent de quelques pieds par heure sans avoir à les sectionner et à les replacer plus haut, une fois le durcissement du béton révolu.

Suivant cette méthode, dont il serait fort complexe d'entrer dans les détails, le ciment devient assez rigide, après un court laps de temps, pour résister sans être entouré de formes. De cette façon, les travaux progressent beaucoup plus rapidement. Le directeur adjoint a qualifié ce procédé de "révolutionnaire" tant et si bien que des ingénieurs américains et ontariens viendront se rendre compte sur place de l'efficacité de cette innovation en matière de construction.

Grâce à la coulee continue, on prévoit la fin de la construction de l'usine nucléaire pour l'année 1971.

L'invite de l'Institut des Ingénieurs en électronique de la section du St-Maurice a expliqué, quatre opérateurs nucléaires

centrale thermo-nucléaire à l'aide d'un tableau de diapositives. Le réacteur actuellement en construction sera le seul à utiliser l'uranium pur comme agent énergétique. Étant donné que le Canada possède le tiers des gisements de l'uranium pur à l'échelon mondial, l'utilisation d'un générateur pour fournir l'énergie électrique ne serait pas nécessaire avant 1,000 ans, tellement le sol canadien est riche en uranium. Des pays comme la France, la Russie et les États-Unis emploient l'uranium enrichi au rythme actuel, épuiseront beaucoup la quantité de cet élément de sorte que ces pays commencent déjà à ébaucher des plans de construction de générateurs devant suppléer à la carence de l'uranium.

Les dangers que représentent l'énergie nucléaire seront presque entièrement écartés à la centrale de Gentilly. Ce sera même presque impossible de provoquer une explosion ou toute autre réaction mortelle à l'intérieur de l'usine. Toutes les dispositions relatives à la sécurité ont été incluses dans les plans des ingénieurs, une fois que la centrale nucléaire sera en opération.

Environ 80 personnes seront affectées au fonctionnement de l'usine énergétique. De plus, après un entraînement intensif, quatre opérateurs nucléaires

res dirigeront la production de l'électricité. Au début, la quantité d'électricité fournie à Gentilly sera de l'ordre de 250,000 kilowatts. En 1990, les ingénieurs présumant que la centrale pourra produire de 5 à 10,000 megawatts d'énergie électrique, selon M. Boucher.

Le conférencier a précisé que ce n'est pas tant la construction elle-même qui est onéreuse mais plutôt le fonctionnement de l'usine thermique. Le coût de construction est d'environ \$105 millions.

L'Hydro-Québec

La centrale thermo-nucléaire de Gentilly sera sous la gouverne partielle de l'Hydro-Québec et quand l'entreprise d'État pourra être en mesure d'en assurer entièrement le contrôle purement scientifique, et si le rendement de la centrale se révèle rentable, l'Hydro-Québec fera alors des offres d'achat à l'Énergie Atomique du Canada qui construit l'usine sur les terrains de l'Hydro.

Au début de son exposé, le directeur adjoint du projet de la Centrale nucléaire a réitéré les raisons qui ont poussé les promoteurs de la mise en chantier de la première usine nucléaire du genre dans la province à s'installer à Pointe-aux-Roches, près de Gentilly. Parmi les principales, on retrouve celle du point stratégique de la situation géographique de Gentilly. Le sous-sol ferme de l'endroit choisi répond aussi aux normes de même que l'absence quasi absolue de secousses sismiques. Les possibilités d'achat de terrains ont joué de plus en faveur de la région avoisinante de Gentilly par suite de l'homologation de terrains de Bécancour en vue de l'éventuelle venue du complexe sidérurgique de Sidbec.

C'est une vérité de Lapallice d'affirmer que la région de la Mauricie retirera des dividendes immenses dans le domaine économique à cause de l'implantation de la centrale thermo-nucléaire de Gentilly. Ajoutez à cela l'erection encore probable de Sidbec à Bécancour et la construction du pont qui reliera les deux rives du St-Laurent à la hauteur de Trois-Rivières, la capitale de la Mauricie, il est indéniable que le Cœur du Québec est appelé à devenir un des plus importants sites industriels et commerciaux de la Belle Province et même du Canada tout entier.



LE COORDONNATEUR des projets nucléaires de l'Hydro-Québec, M. Real Boucher, au centre de la photo, s'entretient avec deux membres de l'exécutif de l'Institut des Ingénieurs en électronique de la section de St-Maurice. M. Boucher est venu expliquer aux ingénieurs ce dont sera fait la centrale thermo-nucléaire de Gentilly. À gauche de la vignette, nous apercevons M. Gordon Bickerdike et à droite, M. Pierre Godin, respectivement président et vice-président de l'Institut des Ingénieurs de la section de St-Maurice.

(Photo Charles Marcotte)

La ville est autorisée à construire l'usine pour la compagnie Bandag

SHAWINIGAN (M.S.P.) —

Le ministère des Affaires municipales du Québec a autorisé la ville de Shawinigan à construire l'édifice industriel destiné à la firme Bandag Incorporated, hier matin.

La nouvelle a été rendue publique par le greffier de la ville, M. Yvon Boisvert, qui a dit que les autorités municipales locales signeront le contrat de construction de l'usine avec la firme Marcel Gauthier Inc, dès aujourd'hui.

L'autorisation de la Commission municipale de la province fait suite au règlement adopté par les autorités civiles de Shawinigan à l'effet de bâtir un édifice industriel et d'y installer des machineries pour la somme de \$764,200 à l'intention de Bandag, qui a promis d'acheter le complexe au prix coûtant.

La ville en était venue à cette éventualité en considérant qu'elle possède un fonds industriel autorisé d'un million de dollars et que cette somme n'est pas entièrement engagée, hier matin.

La ville avait de plus en considération, d'une part, que la firme Bandag a manifesté sa ferme intention d'opérer une usine à Shawinigan, et, d'autre part, qu'il s'avère impossible actuellement pour des raisons d'ordre pratique que la même compagnie entreprenne les travaux en question.

Les autorités municipales avaient également pris connaissance du fait que Bandag a indiqué sa ferme volonté d'acquiescer l'usine de la cité une fois terminée en produisant un bon de garantie de sa bonne foi au montant de \$250,000.

Jean Morin kiwanien de l'année

SHAWINIGAN (J.E.) — M.

Jean Morin a été nommé le kiwanien de l'année 1966 au club Kiwanis de Shawinigan pour son dévouement à ce mouvement.

M. Morin, que l'on a décrit comme étant plein d'enthousiasme est un kiwanien convaincu, a enregistré trois ans d'assiduité.

Il s'est fait également

remarquer pour son dévouement dans l'organisation de la campagne des cocons de Pâques, la campagne de la pomme, en plus d'apporter son concours à de nombreux autres projets.

Le choix du kiwanien de l'année a été révélé en présence de son lieutenant gouverneur de la division Alouette, M. André Lord.

Un incendie cause des dégâts

GRAND-MÈRE (M.S.P.) —

Un incendie a endommagé le garage de réparations du fameux coureur automobile Camille Paquin, au Lac-à-la-Tortue, à la limite de la ville de Grand-Mère, sur la rue DuBois, vers six heures, hier matin.

Le chef de la brigade des incendies de Grand-Mère, M. Jean-Louis Mongrain, qui a dirigé le travail de ses sapeurs sur les lieux du sinistre, a dit que les dommages causés à la construction par le feu dont l'évaluation reste à faire ne sont pas tellement considérables.

Une partie d'un mur constitué de blocs de ciment s'est écroulée, la toiture a été brûlée à trois endroits et une automobile

bille entreposée dans la construction a été entièrement détruite. Une seconde automobile rangée dans le garage n'a subi aucun dommage.

Le chef Mongrain dont l'équipe est demeurée deux heures sur les lieux, pour circonscrire les flammes et écartier toute reprise du feu, a attribué la cause de l'incendie à l'accumulation de gaz provenant de bombonnes d'une torche acétylène.

C'EST DU
TONNERRE
avec
ENER

M. Georges Ener
Bureau : 536-2681
Résidence : 536-2300

BUICK WILDCAT
1966 — 8 cyl., automatique, radio, comme neuf, bleu foncé
Valeur \$3,900.
SPECIAL \$3,450.

CHEVROLET 1964
Sedan, 4 portes, 6 cyl., très propre
Valeur \$1,700.
SPECIAL \$1,550.

MCHOULE AUTO INC.
Buick Pontiac
Vauxhall

SCOOP

L'Echo Féminin offrira samedi soir à ses membres et aux amis de ces dernières une dégustation de vins et fromages à compter de 8:30 heures. Le député du comté de St-Maurice-Lafleche aux Communes, Me Jean Chrétien, sera le président d'honneur de cette soirée mixte de l'Echo Féminin. La veillée se déroulera au club de golf de Shawinigan-Sud. Les organisatrices de la dégustation, Mme Peggy Bouvette et Mlle Gilberte Noël, escomptent un succès retentissant de cette soirée si l'on prend en considération le nombre de personnes qui ont manifesté l'intention d'être présentes. Soulignons que des mois de février, ce groupement féminin de Shawinigan reprendra ses activités coutumières en tenant un souper au deuxième mercredi de chaque mois.

Plusieurs membres du club Kiwanis de Shawinigan ont conservé une assistance parfaite. MM. Rosaire Drolet et Normand Baribeault ont atteint six ans, Richard Carrier, 5 ans, Alcide Beland et André Boisciair, quatre ans, Dave Cecchini, Jean Morin et Martial Papillon, trois ans, Robert Trepanier et François Guay, 2 ans et Pierre Mailoux, 1 an.

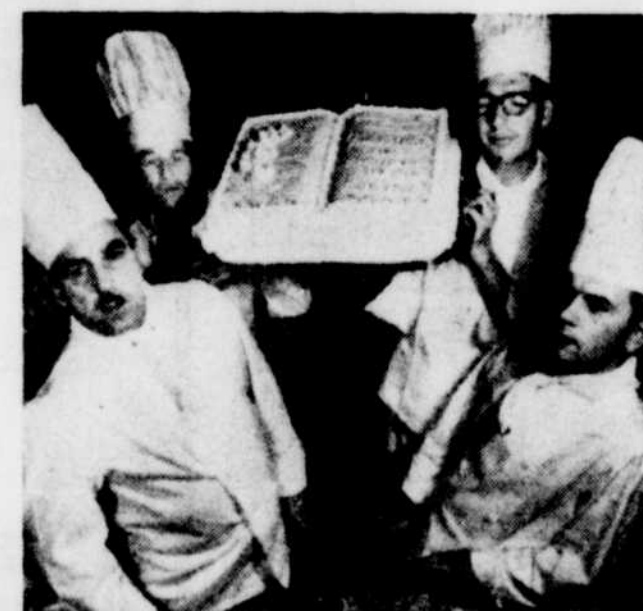


La flottille blanche

Chaque année, aux premiers jours d'avril, la Flottille blanche quitte le Portugal pour se rendre aux Terras de Cabalhou, c'est-à-dire sur les grands bancs de Terre-Neuve où la morue remonte sur les hauts-fonds, pendant la belle saison. Ne manquez pas ce reportage photographique en couleurs du cinéaste Hector Lemieux, qui a passé trois mois avec les pêcheurs portugais.

Une grande époque des SIX-JOURS

La reprise des Six-Jours semble définitivement assurée, surtout si l'on songe à la grande manifestation qui se tiendra du 22 au 28 mai, à Montréal, avec la participation de représentants prestigieux de onze pays. Perspectives relate, cette semaine, l'histoire des frères Peden, Doug et William (Torchy), originaires de Victoria, et de la course qu'ils ont menée de haute lutte au Madison Square Garden, en 1939.



96 hôteliers retournent à l'école

Le Service de l'Hôtellerie du ministère du Tourisme de la Province de Québec dispense des cours aux propriétaires d'hôtels, restaurateurs et cuisiniers depuis 25 ans déjà, mais il faut reconnaître que c'est surtout depuis deux ans qu'ils ont pris réellement de l'importance. Perspectives publie un reportage sur les cours qui se sont donnés en novembre dernier au Manoir Saint-Castin, au lac Beauport.

Doug Mohns

Il en est à sa quatorzième année dans la L.N.H. et certains gardiens de but sont d'avis que Doug possède encore le lancer frappé le plus puissant de la ligue. Huitième de la série de photos des joueurs de la ligue Nationale publiée dans Perspectives, cette semaine.

Si vous aimez le bon brandy...
vous aimerez le PAUL MASSON
PAUL MASSON & CO. LIMITED, MONTREAL, CANADA



Le gingembre

Les Orientaux font grand usage du gingembre, sous toutes ses formes, avec les viandes et les poissons et beaucoup de ces mets chinois, polynésiens ou indiens que nous aimons tant au restaurant en contiennent. Perspectives présente, cette semaine, des recettes qui vous permettront d'utiliser le gingembre, tant comme aromate que comme ingrédient.

Le nouvelliste

POUR VOUS ABONNER, SIGNEZ:

Trois-Rivières et Cap	376-3501	Victoriaville	758-8555
Louiseville	328-4035	Shawinigan	537-1881
Nicolet	293-5892	Grand-Mère	528-3247
Drummondville	478-4101	Le Tugue	523-4547

TÉLÉVISION

6:58-7:00	Éve qu'est Casey Jones	7:00-7:15	La famille Stone
7:15-7:30	Tell me, Dr. Brothers	7:30-7:45	Seven on six
7:30-7:45	La minute d'argent	7:45-8:00	Alone at Galavies
7:45-8:00	Ed Allen aime l'homme invisible	8:00-8:15	En première
8:00-8:15	Cine-matinée	8:15-8:30	Tarzan
8:15-8:30	NBC news morning report	8:30-8:45	Écran et Dandy
8:30-8:45	La souris verte	8:45-9:00	Green Hornet
8:45-9:00	Concentration	9:00-9:15	Iron horse
9:00-9:15	À votre service madame	9:15-9:30	Les joyeux naufrages
9:15-9:30	Magistrats à court	9:30-9:45	Year end review
9:30-9:45	Les affaires de l'état	9:45-10:00	Les têtes
9:45-10:00	Chef Hélène	10:00-10:15	Cinéma international
10:00-10:15	La grande aventure	10:15-10:30	The man from U.N.C.L.E.
10:15-10:30	Butterfly square	10:30-10:45	Mission impossible
10:30-10:45	The Pat Boone show	10:45-11:00	Friday night movies
10:45-11:00	Top-Ten BonBon	11:00-11:15	The Milton Berle show
11:00-11:15	Supermarket sweep	11:15-11:30	Monsieur Banco
11:15-11:30	Fractured phrases	11:30-11:45	T.H.E. Cat
11:30-11:45	Super Bingo	11:45-12:00	Théâtre Fred Astaire
11:45-12:00	L'école du bon sur	12:00-12:15	L'après-midi
12:00-12:15	Emergency, ward 10	12:15-12:30	12 O'clock high
12:15-12:30	Long métrage	12:30-12:45	La famille Stone
12:30-12:45	The Hollywood squares	12:45-1:00	Run for your life
1:00-1:15	Remous	1:15-1:30	Votre choix
1:15-1:30		1:30-1:45	Toute la ville en parle
1:45-2:00		2:00-2:15	Court métrage
2:00-2:15		2:15-2:30	Dernière heure et météo
2:15-2:30		2:30-2:45	Éléments
2:45-3:00		3:00-3:15	Éléments
3:00-3:15		3:15-3:30	Éléments
3:15-3:30		3:30-3:45	Éléments
3:30-3:45		3:45-4:00	Éléments
3:45-4:00		4:00-4:15	Éléments
4:00-4:15		4:15-4:30	Éléments
4:15-4:30		4:30-4:45	Éléments
4:30-4:45		4:45-5:00	Éléments
4:45-5:00		5:00-5:15	Éléments
5:00-5:15		5:15-5:30	Éléments
5:15-5:30		5:30-5:45	Éléments
5:30-5:45		5:45-6:00	Éléments

CKTM-TV 13

VENDREDI, 27 Janvier 1967

9:30	Bonjour
10:00	L'homme invisible
10:30	La souris verte
10:45	Film du matin: "Contes d'enfants"
11:00	"La grande aventure"
11:30	La poulette grise
12:00	Les aventures de Malroun
12:30	Tele-matinée
1:15	Les plus beaux films: "Le cirque infernal"
3:00	Femmes d'aujourd'hui
4:00	"Bobino"
4:30	Boîte à surprises
5:00	Roquet, belles oreilles
5:30	Popéye
6:00	Votre spectacle: "Mon cowboy adoré"
6:30	Les actualités - météo - sports
6:50	Pêche au petit poissons des chenaux: "Ste Anne de la Perle"
7:00	Votre spectacle (suite): Adam ou Eve
8:00	Cinéma International
8:30	"Meurtre sur la dixième Avenue"
10:15	Votre choix de l'état: "Frog Conservateur"
10:45	Les affaires de l'état: "Frog Conservateur"
11:00	Tele-journal
11:30	Les actualités - météo - sports
11:55	Cine-soir: "Les nouvelles de la vie"
1:00	Frontières anglaises
1:10	Fin de nos émissions

LE POSTE DE TV LE PLUS POPULAIRE AU CŒUR DU QUÉBEC

8:30	The dailynox
9:00	La poulette grise
9:30	Palmarès
10:00	Le grand Malroun
10:30	CBC TV News
11:00	Devinez juste
11:30	The Donna Reed show
12:00	Deuxième édition
12:30	Cine-matinée
13:00	Le grand Malroun
13:30	Le grand Malroun
14:00	Le grand Malroun
14:30	Le grand Malroun
15:00	Le grand Malroun
15:30	Le grand Malroun
16:00	Le grand Malroun
16:30	Le grand Malroun
17:00	Le grand Malroun
17:30	Le grand Malroun
18:00	Le grand Malroun
18:30	Le grand Malroun
19:00	Le grand Malroun
19:30	Le grand Malroun
20:00	Le grand Malroun
20:30	Le grand Malroun
21:00	Le grand Malroun
21:30	Le grand Malroun
22:00	Le grand Malroun
22:30	Le grand Malroun
23:00	Le grand Malroun
23:30	Le grand Malroun
24:00	Le grand Malroun
24:30	Le grand Malroun
25:00	Le grand Malroun
25:30	Le grand Malroun
26:00	Le grand Malroun
26:30	Le grand Malroun
27:00	Le grand Malroun
27:30	Le grand Malroun
28:00	Le grand Malroun
28:30	Le grand Malroun
29:00	Le grand Malroun
29:30	Le grand Malroun
30:00	Le grand Malroun
30:30	Le grand Malroun
31:00	Le grand Malroun
31:30	Le grand Malroun
32:00	Le grand Malroun
32:30	Le grand Malroun
33:00	Le grand Malroun
33:30	Le grand Malroun
34:00	Le grand Malroun
34:30	Le grand Malroun
35:00	Le grand Malroun
35:30	Le grand Malroun
36:00	Le grand Malroun
36:30	Le grand Malroun
37:00	Le grand Malroun
37:30	Le grand Malroun
38:00	Le grand Malroun
38:30	Le grand Malroun
39:00	Le grand Malroun
39:30	Le grand Malroun
40:00	Le grand Malroun
40:30	Le grand Malroun
41:00	Le grand Malroun
41:30	Le grand Malroun
42:00	Le grand Malroun
42:30	Le grand Malroun
43:00	Le grand Malroun
43:30	Le grand Malroun
44:00	Le grand Malroun
44:30	Le grand Malroun
45:00	Le grand Malroun
45:30	Le grand Malroun
46:00	Le grand Malroun
46:30	Le grand Malroun
47:00	Le grand Malroun
47:30	Le grand Malroun
48:00	Le grand Malroun
48:30	Le grand Malroun
49:00	Le grand Malroun
49:30	Le grand Malroun
50:00	Le grand Malroun
50:30	Le grand Malroun
51:00	Le grand Malroun
51:30	Le grand Malroun
52:00	Le grand Malroun
52:30	Le grand Malroun
53:00	Le grand Malroun
53:30	Le grand Malroun
54:00	Le grand Malroun
54:30	Le grand Malroun
55:00	Le grand Malroun
55:30	Le grand Malroun
56:00	Le grand Malroun
56:30	Le grand Malroun
57:00	Le grand Malroun
57:30	Le grand Malroun
58:00	Le grand Malroun
58:30	Le grand Malroun
59:00	Le grand Malroun
59:30	Le grand Malroun
60:00	Le grand Malroun
60:30	Le grand Malroun
61:00	Le grand Malroun
61:30	Le grand Malroun
62:00	Le grand Malroun
62:30	Le grand Malroun
63:00	Le grand Malroun
63:30	Le grand Malroun
64:00	Le grand Malroun
64:30	Le grand Malroun
65:00	Le grand Malroun
65:30	Le grand Malroun
66:00	Le grand Malroun
66:30	Le grand Malroun
67:00	Le grand Malroun
67:30	Le grand Malroun
68:00	Le grand Malroun
68:30	Le grand Malroun
69:00	Le grand Malroun
69:30	Le grand Malroun
70:00	Le grand Malroun
70:30	Le grand Malroun
71:00	Le grand Malroun
71:30	Le grand Malroun
72:00	Le grand Malroun
72:30	Le grand Malroun
73:00	Le grand Malroun
73:30	Le grand Malroun
74:00	Le grand Malroun
74:30	Le grand Malroun
75:00	Le grand Malroun
75:30	Le grand Malroun
76:00	Le grand Malroun
76:30	Le grand Malroun
77:00	Le grand Malroun
77:30	Le grand Malroun
78:00	Le grand Malroun
78:30	Le grand Malroun
79:00	Le grand Malroun
79:30	Le grand Malroun
80:00	Le grand Malroun
80:30	Le grand Malroun
81:00	Le grand Malroun
81:30	Le grand Malroun
82:00	Le grand Malroun
82:30	Le grand Malroun
83:00	Le grand Malroun
83:30	Le grand Malroun
84:00	Le grand Malroun
84:30	Le grand Malroun
85:00	Le grand Malroun
85:30	Le grand Malroun
86:00	Le grand Malroun
86:30	Le grand Malroun
87:00	Le grand Malroun
87:30	Le grand Malroun
88:00	Le grand Malroun
88:30	Le grand Malroun
89:00	Le grand Malroun
89:30	Le grand Malroun
90:00	Le grand Malroun
90:30	Le grand Malroun
91:00	Le grand Malroun
91:30	Le grand Malroun
92:00	Le grand Malroun
92:30	Le grand Malroun
93:00	Le grand Malroun
93:30	Le grand Malroun
94:00	Le grand Malroun
94:30	Le grand Malroun
95:00	Le grand Malroun
95:30	Le grand Malroun
96:00	Le grand Malroun
96:30	Le grand Malroun
97:00	Le grand Malroun
97:30	Le grand Malroun
98:00	Le grand Malroun
98:30	Le grand Malroun
99:00	Le grand Malroun
99:30	Le grand Malroun
100:00	Le grand Malroun

Nichols montera "The Little Foxes"

NEW YORK (AFP) — Mike Nichols, dont le succès de metteur en scène à Broadway sont déjà nombreux — ils comprennent notamment deux pièces de Neil Simon et "Luv", de Murray Schisgal — a été invité à monter l'autonomie prochain au théâtre Vivian Beaumont, du Lincoln Center, une reprise du drame de Lillian Hellman, "The Little Foxes", dont la création remonte à 1939.

Annoucée deux semaines après la démission de M. Herbert Blau, depuis deux ans comédien en scène permanent, avec M. Jules Irving, du théâtre Vivian Beaumont, l'invitation qu'a acceptée M. Nichols a soulevé un intérêt considérable dans les milieux du théâtre aux États-Unis.

M. Nichols est également le réalisateur à l'écran de "Qui a peur de Virginia Woolf?"



Tony Roma est ici entouré de trois des cinquante "bunnies" bilingues qui seront employées au nouveau Club Playboy qui ouvrira en mai à Montréal. M. Roma est le gerant du club.

— Télé-Films —

10:15-4	Ciné-matinée
10:15-4	"Le pain des Jules", avec Christian Mery et Bella Darvi. — AR.
11:30-2-9	Long métrage
11:30-2-9	"Jeunesse de nuit", avec Tod Windsor, Magali Noel et Sami Frey. — D.
11:45-13	Les plus beaux films
11:45-13	"Le sabbat de l'autoroute", avec Harald Maresch et Francis Martin. — AR.
1:30-2-9-11	Long métrage
1:30-2-9-11	"Le retour de l'homme invisible", avec Cedric Hardwicke et Vincent Price. — A.
1:30-7	Cinéma Kraft
1:30-7	"Paris, c'est l'amour", avec Genevieve Kervine et Armand Mestral. — AR.
2:00-10	L'éternel amour
2:00-10	"L'extravagante mission", avec Mona Goya et Henri Guisot. — A.
2:15-4	La sieste
2:15-4	"La séductrice", avec Delia Scala et Leonardo Cortese. — AR.
2:30-10	Ciné-vendredi
2:30-10	"Dernière la façade", avec Michel Simon et Jules Berry. — AR.
4:00-8	The early show
4:00-8	"Romance on the high seas", avec Doris Day, Jack Carson et Janis Paige. — A.
4:30-12	Family theatre
4:30-12	"State of the union", avec Spencer Tracy, Katharine Hepburn et Van Johnson. — A.
6:00-13	Votre spectacle
6:00-13	"Mon cowboy adoré", avec Irene Dunne et Fred McMuray. — Une jeune compositrice s'empare d'un cowboy et doit s'adapter à la vie d'un ranch. — A.
8:30-2-7-9-13	Cinéma international
8:30-2-7-9-13	"Meurtre sur la 10e Avenue", avec Richard Egan et Jan Sterling. — Un avocat enquête sur des actes de violence dans le milieu des débauchés. — A.
9:00-6	Friday night movie
9:00-6	"The deep six", avec Alan Ladd, William Bendix et Diane Foster. — Durant la Deuxième grande guerre, un lieutenant de la marine élevé par des Quakers, omet de donner l'ordre de tirer sur un avion, mais plus tard, il fait preuve de grande bravoure. — A.
11:10-10	Cinéma
11:10-10	"Tu seras reine", avec Paquita Rico et Vincente Parra. — L'accession au trône et le règne d'Alphonse XII d'Espagne. — Fidéle à l'histoire. Intéressant. — A.
11:30-4	Heure exquise
11:30-4	"Phryne, courtisane d'orient", avec Elina Kleus et Pierre Cressoy. — Une courtisane accusée de sacrilège est défendue par un avocat qui est épris d'elle. — D.
11:31-5	After 11
11:31-5	"Bell, book and candle", avec James Stewart, Kim Novak et Jack Lemmon. — Une jeune fille utilise ses pouvoirs magiques, afin de faire rater le mariage d'un éditeur qu'elle désire épouser. — A.
11:35-2	Cinéma
11:35-2	"La loi", avec Pierre Brasseur, Gina Lollobrigida et Marcello Mastroianni. — Un jeu étrange permet à son vain-

Ducharme n'est pas un mythe

PARIS (AFP) — L'écrivain Réjean Ducharme existe bel et bien et a été retrouvé. Les éditeurs Gallimard, qui ont publié le roman du jeune Québécois, ont demandé à M. Clément Rosset, assistant à l'Université de Montréal, d'entrer en contact avec Réjean Ducharme, à la suite des bruits mettant en doute l'existence réelle de celui-ci.

M. Rosset vient de répondre à la librairie Gallimard qu'il avait passé une journée avec Ducharme. Toutefois, celui-ci se refuse à toute interview.

Bergerac

CE SOIR:

2 spectacles

JENNY ROCK

10:30 et 12:30 hrs

Dimanche du tonnerre

Entrée libre

2 hrs Orchestre YE-YE

Spectacles 5, 9, 11 hrs

Avec

JENNY ROCK

à 10:00 hrs

AMATEUR

CE SOIR

GRANDE SOIRÉE

en l'honneur de la Princesse

GINETTE TRUDEL

du village de pêche Attikameg de Ste-Geneviève-de-Batiscan

DANSE

avec les FALCONS

Samedi et dimanche

soir, danse avec les Falcons

SAMEDI SOIR

POULE AUŒUF D'OR \$5.

GROS LOT DE

motel Robinson inc.

AU SON

Par Pierre BARIL

La Planque à Godro

Une initiative, ce soir, à la Planque, une projection de films amateurs. Deux films qui ont été pris au cours de la dernière année et qui sont pratiquement les seuls efforts tentés dans ce sens dans la région. Ces deux films ont été réalisés par M. Léo Plamondon. Le 1er film: Carrousel des Arts, celui que nous avons connu l'été dernier, (une durée de 30 minutes) et un court métrage réalisé par les élèves.

La Cogne

Paul Tetreault, de Grand Mère, vient à la Cogne pour causer de Tex ou encore causer à la façon de Tex, de la vie et de ses nombreuses implications. Ce soir Paul vous entretiendra aussi de quelques aspects de notre pays et de ses paysages, de ses gens, car il nous interprétera quelques oeuvres de folklore. Demain soir la Cogne fête le premier anniversaire des Bozoz. Des amis viendront leur demander en l'honneur de ce grand jour de leur présenter leur plus récent tour de chant et de fantaisie.

Le Rupin Noir

Le Rupin Noir vient de changer de direction. Il sera fermé ce soir, car le nouveau patron entend faire certaines renovations. On parle de deux étages occupés. Il semble que ces réparations ne dureront pas plus d'une semaine et que le nouveau patron, Robert Levasseur, de Montréal, chansonnier par surcroît, réserve une atmosphère assez spéciale à son public.

Boite à Coton

Chaque semaine, nous avons l'occasion d'entendre des chansonniers qui circulent un peu partout dans la région. Cette semaine, la Boite à Coton est heureuse de présenter en primeur, Pascal Lafrenière, chansonnier et aussi Michel Fay guitariste. Nous souhaitons à ces deux jeunes premiers un premier tour de chant intéressant et d'ailleurs le public saura leur rendre la

Boite à Coton

Chaque semaine, nous avons l'occasion d'entendre des chansonniers qui circulent un peu partout dans la région. Cette semaine, la Boite à Coton est heureuse de présenter en primeur, Pascal Lafrenière, chansonnier et aussi Michel Fay guitariste. Nous souhaitons à ces deux jeunes premiers un premier tour de chant intéressant et d'ailleurs le public saura leur rendre la

RESTAURANT Blue Bird

C'EST UN RENDEZ-VOUS DE MUSIQUE DANSE ET DÉTENTE AU

Rendez-vous Lounge

LES JEUDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS SOIR.

NORMAND BELLEMARE

A L'ORGUE

NOUVELLE ADMINISTRATION CLUB SOCIAL

PRIMO GOURMET

1170, THIBEAU CAP-DE-LA-MADELEINE

(ANCIENNEMENT "CHEZ MA TANTE")

SOIRÉE DU BON VIEUX TEMPS

(Typiquement canadienne)

EN VEDETTE

ROLAND DUPONT ET SES MUSICIENS

• Violonneux • Guitares hawaïennes • Bangos • piano • Etc.

ENTRÉE : \$1. le couple, bière comprise.

Dimanche, concours d'amateurs

Salle disponible pour noces, réceptions, etc.

374-7154

UNE EXPLOSION DE GAULOISERIE OU LA SEXUALITÉ S'ÉTALE AVEC HUMOUR ET IMPERTINENCE

LA JUMENT VERTE

EN COULEURS

SANDRA MILO FRANCIS BLANCHE BOURVIL

Un film de Claude Autant-Lara d'après le roman de Marcel Aymé

CINÉMA LE BARONNET

323, Des Forges Trois Rivières

Tel. 374 9955

Chaleureux accueil à l'Orchestre de Toronto

JACKSONVILLE (PA) — Une oeuvre d'un compositeur canadien est inscrite à chaque programme. Depuis le début de la tournée le 18 janvier, les musiciens ont interprété notamment "L'Etoile Noire", de François Morel, et "Tiptique", du regretté Pierre Mercure.

L'auditoire a réservé un accueil enthousiaste aux instrumentistes et au jeune chef japonais Seiji Azawa, âgé de 30 ans, qui en est à sa deuxième saison avec l'orchestre.

Il a déjà dirigé de grands orchestres du continent européen. Son programme de mardi comprenait une symphonie de Haydn, "brillamment exécutée", selon un critique, et une symphonie de Brahms "mettant en valeur la virtuosité de l'ensemble orchestral".

L'Orchestre de Toronto effectuera une tournée de deux semaines en Floride.

Dans les villes de St. Landersdale, Naples, Orlando, les musiciens ont également joué devant des salles comblées, et ils furent partout chaleureusement applaudis.

IMPERIAL 2^e SEMAINE

JUSQU'À VENDREDI

1h30 - 7 hrs - 8h30

ELVIS PRESLEY dans CHATOUILLE-MOI

EN COULEURS

2e FILM

"UNE FILLE BATAILLE"

dans la

BATAILLE

VAN HEFLIN RITA MORENO

Samedi à 1.30 pour les Jeunes

UN GRAND FILM

Plus 10 Cartoons - Tirage Frisco

35¢

La plume et le plumé

Un jour sans fautes

Autrefois, dans les écoles et les couvents, on disait aux petites filles qu'il était très difficile à un chrétien de passer un jour sans pécher. Il fallait sans cesse se tenir sur ses gardes contre les mille astuces du démon. Et, quand la bonne sœur était bien disposée, elle demandait en grâce à ses petites élèves de tâcher de passer une journée sans commettre de fautes.

Rassurez-vous, je ne viens pas vous parler de ce genre de péchés. Il n'est pas question de vertu, du moins directement. Pourtant, on pourrait appliquer cette qualification au sujet que je traite aujourd'hui: n'est-ce pas une vertu que de parler correctement?

C'est aujourd'hui le dernier jour, la clôture de la semaine du bon français. Et tous les organismes d'information se doivent, paraît-il, d'éviter pour ce jour, toute faute de français.

Ce n'est pas facile. Nous sommes bien négligents sous ce rapport. Nous parlons vite, sans trop nous soucier de correction. Je viens donc, comme la bonne sœur d'autrefois, vous supplier de faire un petit effort, même un gros effort, pour que cette journée soit sans péchés linguistiques, tant dans le domaine de la prononciation que du vocabulaire.

Pour parler correctement, il faut penser clairement. Et l'on dit qu'il faut bien connaître sa langue pour pouvoir penser, correctement ou non. Les idées claires inspirent le langage clair, dit-on, mais la réciproque est également vraie. Si vous ne connaissez pas suffisamment les mots vous ne pouvez avoir de pensées profondes et bien ordonnées.

De même, toute culture est impossible si l'on ne connaît pas bien sa langue. L'étude de la grammaire constitue le premier pas dans ce domaine de la culture. Comment apprécier les œuvres des grands écrivains si on ne connaît pas toutes les finesses du langage?

Nous nous glorifions de nos origines françaises. Nous tenons à garder nos prérogatives de peuple francophone. Nous sommes contrariés quand nos confrères anglophones ne respectent pas notre langue et nos droits. Mais nous devrions commencer par respecter la langue qui est un de nos motifs de fierté nationale.

Faisons donc un effort aujourd'hui. Pour un jour seulement. Et si nous avons de la détermination et du courage, nous recommencerons demain... et les autres jours.

Mamie



Sherry servi au Three Rivers curling club, à l'occasion du bonspiel annuel. De gauche à droite, Mmes Jane Curie, hôtesse du sherry, Clare Vroom, gouver-

neur du bonspiel, Lucille Laperrière, comités des rencontres, Marjorie Cuthbert, trésorière et Yvette Massé, hôtesse du dîner.

Mondanités

M. Royal Dessureault, de Rimouski, a passé quelques jours, à St-Luc de Vincennes, l'invité de M. et Mme Emile Dessureault.

M. Jean-François Dessureault, de Québec, passe la fin de semaine, dans sa famille, M. et Mme Emile Dessureault de St-Luc de Vincennes.

Récemment, Mlle Lise Bacon, vice-présidente de l'A.F.L.Q. et Mme Paul-Emile St-Onge, présidente de l'Association des femmes libérales Louis St-Laurent, de Trois-Rivières, assistaient à une assemblée générale spéciale, au Club Cambrai, à Québec. Mesdames Yvette Desrochers, Paul Lemay et J.-B. Bellefeuille, faisaient également partie de cette délégation.

M. et Mme Victor Gagnon, de St-Prospère, recevaient, dernièrement, à leur résidence, un groupe de parents et

d'amis, à l'occasion du 88e anniversaire de naissance de M. Xavier Gagnon de St-Adelphe.

Mme Jeffrey Devost, de Amos et Mme Antoni Guilbert, du Cap-de-la-Madeleine, visitaient, dernièrement, les familles C. Massicotte, Primat Massicotte et Devost, de St-Prospère.

Le révérend Père Denis Thibault, O.T.M., de Québec, était l'invité de M. et Mme Albert Thibault, de St-Luc de Vincennes.

M. et Mme Jacques Gallogher et leur fille, Sonia, de Montréal, ont rendu visite à M. et Mme Odina St-Amant, de St-Luc de Vincennes.

Mlle Lise Grandmaison, de Montréal, a passé quelques jours à St-Luc de Vincennes, chez M. et Mme Eddy Grandmaison.

Quand une femme décide de devenir barbier

VICTORIA (PC) — Une Canadienne de 19 ans, domiciliée en Colombie-Britannique, veut devenir la première femme barbier à Victoria.

Lesley Smith pratique son métier depuis près de deux ans... sur la tête de son fiancé, Ron Conway, 21 ans. Le jeune homme, a dit Lesley, a bien reçu quelques petites entailles mais, à présent, sa future femme est prête à se présenter à l'examen. Ron Conway sera encore là pour offrir sa tête aux ciseaux et au rasoir de sa fiancée. On dit qu'il laisse pousser ses cheveux pour que Lesley puisse montrer son savoir-faire.

Une comtesse de Suède épouse un prince allemand

MUNICH (Reuters) — La comtesse suédoise Elizabeth Douglas a épousé mardi le prince Max Emanuel, d'Allemagne. Dans une chapelle de Munich où les monarques bavarois se rendaient jadis pour prier.

La famille de la comtesse avait quitté l'Ecosse au 17e siècle pour aller vivre en Suède.

Une foule s'était massée le long des rues pour saluer la jeune comtesse âgée de 26 ans, et le prince Max, 30 ans, après la cérémonie nuptiale. Cependant, la famille du prince avait refusé toute publicité et les journalistes ne purent entrer dans la chapelle.

Le couple s'était marié civilement il y a deux semaines à Kreuth, petit village sur la rive du Lac Tegernsee, en Bavière, où le prince Max gère les domaines royaux.

La nouvelle "Miss Hospitalité"

La nouvelle "Miss Hospitalité", Mlle Lucille Lavigne, sera hôteesse officielle au Palais du Commerce de Montréal, à l'occasion de l'exposition internationale des fournisseurs d'hôtels, restaurants et institutions.

Elle est actuellement aux relations extérieures à Salada Foods, à Montréal et elle a agi comme hôteesse à des dizaines de milliers

rendre hommage au personnel des fournisseurs de l'industrie de l'alimentation qui travaillent dans l'ombre, mais sans qui il nous serait impossible de recevoir convenablement les visiteurs à l'Expo et leur offrir les services qu'ils méritent", dit M. Fernand Dubois, président de l'Association des Fournisseurs d'hôtels et de restaurants.

des ventes de la compagnie. De plus, elle est compta-

La position dans les relations extérieures est la réalisation d'un rêve, dit-elle. Son plus grand plaisir est de rencontrer les gens et de converser avec eux.

Dynamique et active, elle fait du ski, va aux concerts et au théâtre et elle adore la lecture.



Mlle Lucille Lavigne qui a été choisie "Miss Hospitalité" pour cette année.

de Montréalais, lors de visites industrielles ou de réception.

A titre de "Miss Hospitalité", Lucille Lavigne se joindra à l'hon. Gabriel Loubier, ministre du Tourisme du Québec, pour ouvrir la plus grande exposition de l'hospitalité.

"En choisissant Mlle Lavigne comme hôteesse officielle, nous avons voulu

La nouvelle "Miss Hospitalité" est native de Montréal où elle a passé toute sa vie, sauf ses années d'études au couvent de Saint-Jacques de l'Assommoir, près de Joliette.

Elle occupe le poste de surveillante des relations extérieures chez Salada depuis trois ans et, auparavant, elle était assistante administrative au service



(Photo Roland Lemire)
Suzanne Lanteigne



(Photo H. Verter)
Laureen Lanouette



(Photo Roland Lemire)
Monique Verreault

Trois Trifluviennes deviennent hôtesse de l'Expo

Par Huguette Verter

Suzanne Lanteigne, 21 ans. C'est un bouquet de jeunesse en fleur! On devine que sous son calme apparent, couve une personnalité fringante!

C'est quelques jours avant Noël, que la bonne nouvelle lui est parvenue. "Mon plus beau cadeau", dit-elle. Suzanne est bilingue et possède également, des nations d'espagnol. El

le a fait ses études à l'école St-Patrick et a obtenu son brevet B à l'école normale du Christ-Roi. Elle a enseigné, pendant deux ans, à Montréal et a quitté cet emploi pour travailler comme secrétaire, pour son père. Suzanne est une bonne sportive, elle joue au ballon-paquet, aime la danse, la lecture et la musique de tout genre.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'elle se rend à Montréal, où elle devra subir un entraînement laborieux et efficace, pour représenter notre pays à l'Exposition Internationale.

Laureen Lanouette est très représentative. Jeune fille très distinguée, ancienne élève du Collège Marie-de-l'Incarnation où elle obtint son B.A., elle a suivi un cours de deux ans, à l'Université de Montréal, en sciences politiques. L'expérience extraordinaire qu'offrait le rôle d'hôteesse à l'Exposition '67, la fascinait, comme bien d'autres jeunes filles. C'est ainsi qu'elle est venue à s'intéresser à l'espagnol, comme 3e langue, puisque Laureen est bilingue. Tout comme Suzanne Lanteigne, elle suit présentement des cours de maintien, de maquillage et de personnalité, etc., afin que nos jeunes hôtesse soient parfaitement à

la hauteur...

Monique Verreault, bien à son aise dans sa peau, fleurit le calme et l'aplomb de ses 24 ans.

C'est en octobre dernier, qu'elle rencontra le chef-adjoint au recrutement et, tout comme les autres jeunes filles, l'heureuse nouvelle faisait partie de ses étreintes...

Après une 12e année lettrée, dans un collège de Rivière-du-Loup, elle continua des cours du soir au Centre Universitaire de Trois-Rivières, en vue d'obtenir son B.A. ès-arts. Durant le jour, elle est commise de bureau. Monique maîtrise trois langues: le français, l'anglais et l'espagnol, cette dernière langue apprise à l'Université de Mexico, où elle étudia pendant 9 mois.

Au début de mars, elle se rapportera pour la période d'entraînement, où elle sera appelée, tout comme les autres candidates, à parfaire ses connaissances en art, en histoire, en géographie, etc.

Trois-Rivières doit se féliciter d'être représentée à l'Exposition Internationale par ces trois charmantes Trifluviennes, choisies parmi une pléiade d'autres candidates. Nul doute que la qualité remplacera la quantité.

Mariage civil

courrier de Mamie

DEMANDE: Je suis fréquentée par un étranger. Il a été baptisé mais il ne pratique pas de religion. Moi je suis catholique. Nous voulons nous marier. Dernièrement, j'ai lu dans un article, dans un hebdomadaire, que bientôt nous pourrions nous marier soit devant le maire, soit devant le curé. Si étant moi catholique et lui d'une autre religion est-ce que, en se mariant devant le maire le mariage est le même que devant le prêtre?

UNE QUI VOUDRAIT SAVOIR

Réponse: Le mariage civil n'est pas encore entre dans nos lois. On en discute ici et là, surtout dans les journaux, mais il n'est pas encore accepté par les autorités. Comme autrefois, les catholiques se mariaient devant le prêtre catholique et les protestants devant leur pasteur, et les Juifs devant leur rabbin, qui se trouvent en même temps les officiers civils du mariage.

Mais même si le mariage civil était devenu force de loi, le mariage religieux serait d'obligation pour les catholiques qui voudraient continuer à pratiquer leur religion. Dans les pays où se pratique le mariage civil,

celui-ci est suivi par la cérémonie religieuse par tous les gens qui pratiquent leur religion.

Il vous faudra donc vous marier devant le prêtre, puisque vous êtes catholique et que votre amoureux a été baptisé. Aujourd'hui, aucun maire n'est encore autorisé à marier les gens.

Réponse à Colinda: Il n'y a pas d'âge déterminé pour être secrétaire de bureau. Il faut une bonne instruction générale et un excellent cours commercial. Les salaires varient avec les employeurs.

Réponse à Fleur sauvage: (a) Un homme ivre a généralement peu de moyen dans l'amour. Mais s'il a accompli ses fonctions d'homme, les résultats peuvent être les mêmes que les autres. (b) Dans une césarienne, le chirurgien ouvre l'abdomen pour aller chercher l'enfant. (c) Un homme ivre se rend rarement compte de ses actes. Souvent, le lendemain, il a tout oublié. (d) Cette fonction physiologique serait trop longue et trop délicate à vous expliquer ici. (e) Quand un bébé naît prématurément ou s'il est trop petit on le place dans un incubateur jusqu'à ce qu'il soit capable de vivre à l'air libre. (f) On l'appelle simplement un liquide pour enlever le vernis à ongles. Il n'y a pas de mot français pour traduire "polish remover". (g) Je n'approuve absolument pas le baiser lascif pour qui que ce soit autre que les 20 ans mariés.

Réponse à Outillet panache: — Faites lire à votre petite-fille tous les livres de la comtesse de Ségur. Ils sont encore un peu anciens mais ils gardent tout leur charme. De même vous pouvez lui faire lire les œuvres publiées par les éditions "Jeunesse" qui sont des livres canadiens fort bien faits. Et n'oubliez pas de lui

acheter "Le petit prince", de Saint-Exupéry. C'est un livre pour enfants mais il ravit les grandes personnes qui savent en déchiffrer les symboles. Je connais une jeune femme qui le relit tous les ans, depuis vingt ans.

Il y a aussi les livres sur les animaux de Claude Melançon. "Nos animaux chez eux" et "Charmants voisins".

Quand elle aura dix ou onze ans, vous l'introduirez à l'admirable collection des contes et légendes de tous les pays. Je recommande aussi, pour un peu plus tard, "Le merveilleux voyage de Nils Angerson" (je ne suis pas sûr du nom), par Selma Lagerlöf. Je vous félicite d'encourager la lecture chez votre petite fille. Elle doit avoir des livres de la bibliothèque de son école. Vérifiez les listes de titres et les auteurs, au dos des livres, pour vous en inspirer. Visitez la bibliothèque des enfants et informez-vous auprès de la bibliothécaire qui peut vous donner des renseignements utiles. De même, allez dans les librairies et feuillotez vous-même les livres pour enfants. Votre bon jugement vous inspirera des choix utiles et agréables.

Aux lectrices: — Confiez vos problèmes à Mamie qui vous répondra dans ces colonnes et non par lettre personnelle. Veuillez ne signer que d'un pseudonyme et adresser: Le Courrier de Mamie, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Qué.

Coeurs solitaires

WEST HARTLEPOOL, Ang. (REUTERS) — Une vingtaine de femmes essayées, après de vains efforts pour triompher de la timidité masculine dans leur propre ville de West Hartlepool, en Angleterre, ont résolu d'entreprendre un voyage depuis cette région de la côte anglaise jusqu'à Londres où elles organiseront un rallye dans un parc de la capitale.

Leur but est de rencontrer le plus grand nombre d'hommes "qui songent à la vie conjugale".

Ces femmes, âgées de 24 à 35 ans, sont membres d'un club "des coeurs solitaires" présidé par Mme Evelyn Harrison.

Celle-ci a déclaré que les frais du voyage ne seraient pas peine perdue, si une seule parmi ces femmes pouvait se trouver un mari.

DOULEURS du RHUMATISME

Cherchez-vous le soulagement contre les douleurs du rhumatisme et de l'arthrite? Des milliers de personnes obtiennent un soulagement rapide à leurs souffrances en prenant 1-6-C. Ne soyez plus handicapé par des douleurs lancinantes ou des engourdissements douloureux. Essayez les 1-6-C de TEMPLETON dès aujourd'hui. Seulement 50c et 81c par boîte. Trouvez des produits pharmaceutiques.

MESDAMES

- pour un
- Traitement facial
- Masque
- Traitement de l'acné
- Manucure

Pourquoi ne pas exiger les services d'une esthéticienne, visage professionnel, le diplôme de l'Institut Edith Sere.

AUSSE, vente des produits
EDITH SERE
FERNAND AUBRY
ANNA PEGOVA

SALON
YVETTE Enr.
316 BOUL.
LORANGER
374-4236
Cap-de-la-Madeleine

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille de jus de champagne pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres disgracieuses de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comment le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

A beau geste, bon gin

le Bon Gin

UN PRODUIT DU QUÉBEC

BEAU GESTE
GIN GENIEVRE

c'est Beau Geste

le gros gin du Québec

sur les Distributeurs du Québec Ltée, Valleyfield.

POURQUOI VOS ENSEIGNANTS SONT-ILS EN GREVE ?

■ **PARCE QUE VOS COMMISSAIRES ONT REFUSE DE RECOURIR A L'ARBITRAGE, POUSSANT AINSI LES ENSEIGNANTS A FAIRE LA GREVE.**

■ **ILS EN AVAIENT LE DROIT.**

■ **POURQUOI LES COMMISSAIRES ONT-ILS REFUSE L'ARBITRAGE ?**

— Les commissaires,

"ne croient pas qu'il serait avantageux pour les enfants de porter devant un tribunal d'arbitrage nos présents différents."

(extrait de la résolution des commissaires, refusant l'arbitrage, le 22 décembre 1966)

■ **ARBITRAGE REFUSE ; LA GREVE S'IMPOSE.**

- La convention collective est le reflet de toute vie syndicale.
- Elle renferme les aspirations les plus profondes des enseignants.
- Il est temps de négocier des conditions de travail et des traitements rattachés à la dignité de la profession et des

- responsabilités inhérentes à la fonction d'enseigner.
- Les ambitions légitimes des enseignants et leurs justes revendications s'inscrivent dans le cadre de l'évolution et de la période de progrès que vit et veut la société québécoise.

■ **NOUS VOULONS DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL.**

— Qu'un professeur enseigne pendant 24 périodes.

● Enseigner n'est pas seulement être en classe, il nous faut aussi :

- préparer des cours.
- faire des bulletins.
- approfondir sa matière.
- préparer des leçons et devoirs.
- participer à des réunions
- résoudre les problèmes de
- préparer des examens.
- pédagogues.
- chaque enfant.
- Corriger des examens.

● Enseigner n'est pas seulement être en classe, c'est beaucoup plus que 24 périodes. (C'est 47.7 heures selon des chiffres récents). Voilà le statut professionnel de l'enseignant.

— Qu'une classe ne contienne pas plus que 30 élèves.

● Nous voulons porter une attention particulière à chaque enfant. Qu'on nous donne la chance d'exercer notre rôle de véritable responsable de l'éducation.

— Qu'un professeur n'enseigne pas plus de 4 matières.

● Il nous faut approfondir chaque matière et pour chaque matière, faire le travail ci-haut mentionné.

— Qu'au primaire des spécialistes enseignent la musique, les arts, les langues. Vos enfants profiteront alors pleinement de ces cours et seront mieux préparés au cours secondaires.

■ **NOUS VOULONS DES SALAIRES PLUS JUSTES**

— Pourquoi un professeur à :

- compétence
- qualification
- expérience

égales doit-il être moins bien payé que les enseignants à l'emploi de la plupart des autres commissions scolaires.

— Avec un salaire de base de \$3,200.00 pour les femmes.

— Avec un salaire de base de \$4,500.00 pour les hommes.

Nous sommes respectivement au 50ième et 32ième rang dans la Province... même si Trois-Rivières est la 4ième région économique de la Province.

— Selon les statistiques du Ministère de l'Éducation, 51 finissants sur 100 des Ecoles Normales de Trois-Rivières et du Cap-de-Madeleine vont enseigner à l'extérieur et ce, malgré l'urgence de nos besoins.

— Nous les comprenons d'aller là où les qualifications et les services rendus à la société sont mieux rétribués.

■ **FAISONS QUELQUES CONSTATIONS sur L'EXPORTATION de nos ENSEIGNANTS**

Milles-Isles
Hommes \$4,950.
Femmes

Vieilles-Forges
Hommes \$4,500.
Femmes \$3,200.

Maisonnette
Hommes \$4,700.
Femmes

Vieilles-Forges
Hommes \$4,500.
Femmes \$3,200.

Vaudreuil-Soulanges
Hommes \$4,800.
Femmes

Vieilles-Forges
Hommes \$4,500.
Femmes \$3,200.

Cantons de l'Est
Hommes \$4,760.
Femmes \$3,960.

Vieilles-Forges
Hommes \$4,500.
Femmes \$3,200.

Le Gardeur
Hommes \$4,700.
Femmes

Vieilles-Forges
Hommes \$4,500.
Femmes \$3,200.

Mauricie
Hommes \$4,900.
Femmes \$3,750.

Vieilles-Forges
Hommes \$4,500.
Femmes \$3,200.

■ Aux Vieilles-Forges, nous sommes encore loin de la parité, même en regard des nouvelles offres de salaires des commissions scolaires.

■ Le sort des enseignants : SALAIRE GELE.

■ Partant des statistiques provinciales en fonction de la distribution des salaires dans les commissions scolaires régionales où il y a exportation en grande proportion de diplômés de nos écoles normales. Nous en déduisons très lucidement, que les enseignants des Vieilles-Forges sont sous-payés dans une région économique favorisée. Un effort supplémentaire s'impose. Est-ce le bon moyen de palier à la pénurie de personnel qualifié et d'attirer de meilleurs candidats à nos Ecoles Normales ?

A noter, notre conflit est strictement local. Que chacun prenne ses responsabilités face à notre communauté et à ses institutions.

UNE INJUSTICE A CORRIGER !

Selon Mme Huguette Landry

L'A.P.M. ne s'intéresse pas au conflit scolaire

par Pierre BARIL

"L'Association Parents-Maitres ne s'intéresse pas au conflit scolaire". "Seules les personnes que dérange l'intérêt des parents à la situation actuelle le prétendent. Un comité de parents a étudié le problème et n'a pu trouver de solution à cause de la complexité du différend opposant les enseignants aux commissions scolaires. Les accusations du commissaire Conrad Godin à l'endroit de l'APM sont fausses et ont été déclarées "absolument erronées" par le groupe de parents présents à l'assemblée régulière de mardi dernier. Les parents ne veulent pas engager de polémiques puisque les déclarations de Monsieur Godin étaient faites à titre personnel et n'ont pas été endossées par les commissions scolaires".

Cette déclaration est signée: Mme Huguette Landry, présidente de l'APM régionale.

Lors de la dernière assemblée régulière, on sait qu'une controverse s'est élevée entre M. Conrad Godin et Mme Landry et M. Guy Chénier. Cette discussion est issue de plusieurs points. Premièrement, M. Godin a souligné que cer-

taines déclarations de l'association Parents-Maitres qui ont été publiées tendaient à dévaloriser les commissions scolaires. Deuxièmement, que le choix et l'insistance au sujet de l'arbitrage démontre que les parents n'ont peut-être pas tous les éléments du problème en main.

Une discussion assez forte s'est alors élevée et les commissions se sont privées de tout commentaire se contentant d'établir un simple état de fait sans appuyer l'une ou l'autre partie. Dans cette affaire, les deux parties en cause se sont entendues pour limiter toute controverse. Dans notre édition de jeudi matin nous avons fait état des déclarations de M. Godin et nous recevons aujourd'hui l'opinion de l'Association Parents-Maitres.

Même dans un conflit, deux parties qui luttent pour la même cause peuvent avoir des divergences d'opinion sur certains points et certains détails. Cela n'empêche pas toutefois ces deux parties de collaborer à la réussite d'un même idéal. Dans la situation actuelle, on peut comprendre vu sa gravité, que des controverses s'élèvent. Mais la politique à suivre dans un tel cas est bien de limiter les suites de ces discussions et en arriver à une entente. Il a d'ailleurs été suggéré que les deux parties se rencontrent dans le but de mettre un terme à cette discussion.



UN OFFICE oecuménique de prières s'est tenu, récemment, à l'église Saint James dans le cadre de la Semaine de l'unité chrétienne. Il réunissait les fidèles de trois paroisses des trois principales Églises chrétiennes, soit les catholiques de Saint Patrick, les adeptes de l'Eglise Unie de la paroisse Saint Andrew et les anglicans de Saint James. L'office était dirigé par le Rev. Père Clovis Trépanier, o.f.m., par le Rev. W. Charles Pelletier et par le Canon R. L. Gourley, ministres respectifs des paroisses précédemment nommées.

Au cours de la cérémonie, des textes de la Bible ont été lus par MM. C. D. Hillier et Dick Stevenson ainsi que par les Réverends Pelletier, Gourley et MM. Marc Thiffault et Trépanier. L'an passé, un office semblable s'était tenu à l'église Saint Patrick. La photo ci-dessus a été prise alors que le Rev. Gourley prononçait le sermon à l'intérieur de l'église Saint James, qui, incidemment, est la plus vieille église de Trois-Rivières puisqu'elle date de 1754.

(Photo Roland Lemire)

Plusieurs projets sont ainsi abandonnés

Les dommages à l'ancienne église Ste-Marguerite évalués à \$50,000

par Jean NAUD

TROIS-RIVIERES — L'incendie qui s'est déclaré dans la soirée de mercredi, cette semaine, pour se terminer tard dans la même nuit, et qui a détruit de fond en comble l'édifice de l'ancienne église Ste-Marguerite, sis à l'angle des rues de Ramezay et Baillargeon, comporte de nombreuses et sérieuses complications pour les propriétaires des petites industries ou commerces qui l'habitait.

Actuellement, une enquête est menée sérieusement par le sergent Gilles Pothier, de la Sûreté municipale trifluvienne, afin de déterminer les causes probables qui ont été à l'origine du désastreux incendie. Le sergent Pothier nous déclarait que l'enquête était difficile à cause de l'état de la bâtisse dont le toit s'est effondré à l'intérieur.

De plus, il est dangereux de travailler dans les décombres parce qu'au tout début, alors qu'il faisait froid, la glace tenait tout en place. Mais présentement, à cause du dégel de ces derniers jours, certaines parties de la construction risquent de s'écrouler à tout moment.

Il est évidemment toujours hasardeux d'établir des chiffres en ce qui concerne l'évaluation des dommages, mais si l'on se fie à la valeur marchande que pourrait avoir la bâtisse, on peut peut-être les évaluer à quelque \$50,000.

Adelard Sévigny Inc., L'édifice abritait la manufacture de portes et châssis de M. Adelard Sévigny, les garages de MM. Jack Lebel et Mario Verrecchio. La bâtisse appartenait à M. Sévigny et ce dernier, selon une source d'information des plus sûres, était en pourparlers avec le Service de l'Enseignement spécialisé du Ministère de l'Éducation pour vendre la machinerie de son établissement à un prix avantageux pour les deux parties. Mais à la suite de l'incendie, tout a été détruit et rien n'est pratiquement utilisable. Les démarches auprès du ministère de l'Éducation n'auront donc servi à rien.

Quant à la bâtisse, il semble, toujours selon notre source d'information, que la compagnie J.N. Beaudoin Limitée

ait été intéressée à l'achat de celle-ci. Avant de vendre, M. Sévigny voulait conclure une entente avec le ministère, mais aujourd'hui, il ne faut plus y songer.

La compagnie J.N. Beaudoin aurait peut-être installé un entrepôt pour des meubles et également utilisé le vaste terrain qui s'y trouve pour construire des hangars. L'incendie aura donc changé plusieurs beaux projets. Interrogé à ce sujet, M. Gilles Beaudoin, de la compagnie Beaudoin Limitée, n'a pas voulu confirmer la nouvelle voulant que sa compagnie ait été intéressée à se porter acquéreur de l'édifice et du terrain.

Garage Mario

Le sous-sol était occupé par deux garages dont celui de M. Mario Verrecchio, spécialiste dans la réparation des automobiles de marques européennes. M. Verrecchio devra déménager ses pénates dans un autre endroit, mais pour le moment, il désire se trouver un emploi dans un autre garage et recommencer à son compte plus tard. Le local qu'il occupait a été endommagé par l'eau et la fumée, et également par le feu, mais les dommages ne sont pas tellement élevés.

La construction du poste de police progresse

CAP DE LA MADELEINE (P.C.) — Les travaux de construction du nouveau poste de police et pompiers de la cité madelineoise vont bon train.

Une lettre adressée au conseil municipal par la firme Duroy Inc., confirme en effet que l'entrepreneur-général Magny Construction Ltée a fait une commande pour les fenêtres et les portes du garage.

Selon l'entrepreneur, celles-ci seront installées dès cette semaine. Après quoi, on procédera aux derniers travaux de parachèvement à l'intérieur de l'immeuble, qui deviendra sans contredit, l'un des plus importants parmi les constructions appartenant à la cité.

Le notaire Romulus Roy sera regretté de ses coparoissiens

ST-LEONARD-D'ASTON (P.C.) — Le notaire Romulus Roy, de St-Leonard d'Aston, est décédé dans la nuit de mercredi à jeudi à sa résidence, à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 69 ans et a exercé sa profession à St-Leonard durant quelque 45 années.

Me Roy était un ancien du Séminaire de Nicolet et de l'U-

vice-présidents. Il représentait son district à la Chambre des notaires durant deux triennats. Il fut enfin président fondateur de la Société St-Jean-Baptiste de St-Leonard, en 1944.

Le désintéressement, la sagesse et la discrétion du notaire Roy seront longtemps regrettés par ses nombreux clients et coparoissiens qu'il considéra toujours comme des amis.

Deux de ses fils ont suivi ses traces dans la profession du notariat. Il s'agit de Me Albéric Roy, du Cap-de-la-Madeleine et de Me Jean-Eugène Roy, de Nicolet.



Le notaire Romulus Roy

Cap-de-la-Madeleine

Secrétariat permanent en vue de l'Expo

université Laval, L.L.B. (1923). Il a été membre actif de toutes les associations locales.

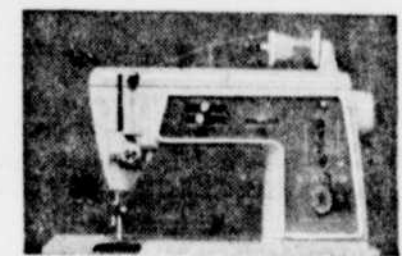
Pendant près d'un demi-siècle, il fut secrétaire-trésorier de la Corporation municipale du village de St-Leonard d'Aston et il occupa les mêmes fonctions pour la paroisse de St-Leonard. Il fut aussi durant cette période secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de St-Leonard et secrétaire-trésorier du Conseil de Comté de Nicolet.

Membre du conseil d'administration de l'Union-Vie de 1940 à 1964, il fut aussi l'un des

CAP-DE-LA-MADELEINE (P.C.) — Le comité municipal pour l'Expo 1967 a obtenu les autorisations nécessaires du conseil de ville madelineois afin de mettre sur pied un service d'accueil pour les visiteurs et d'information pour la population locale.

Pour ce faire, le comité s'est chargé d'ouvrir un bureau spécial qui sera affectée en permanence une secrétaire pour toute la durée de l'Exposition Universelle.

CENTRE DE COUTURE ARVAIS ENR.



MACHINE AUTOMATIQUE A AIGUILLE INCLINÉE ET POINT ZIGZAG

51, ST-AIME LOUISEVILLE
Tél.: 228-4404

est vendeur autorisé des
MACHINES
A COUDRE
SINGER
annoncées dans
cette page.

Dans Trois-Rivières et la région

38 FEMMES SEULEMENT PEUVENT ACHETER CETTE MACHINE À COUDRE SINGER* ZIGZAG

Offre spéciale d'une quantité limitée de modèles flambant neufs.

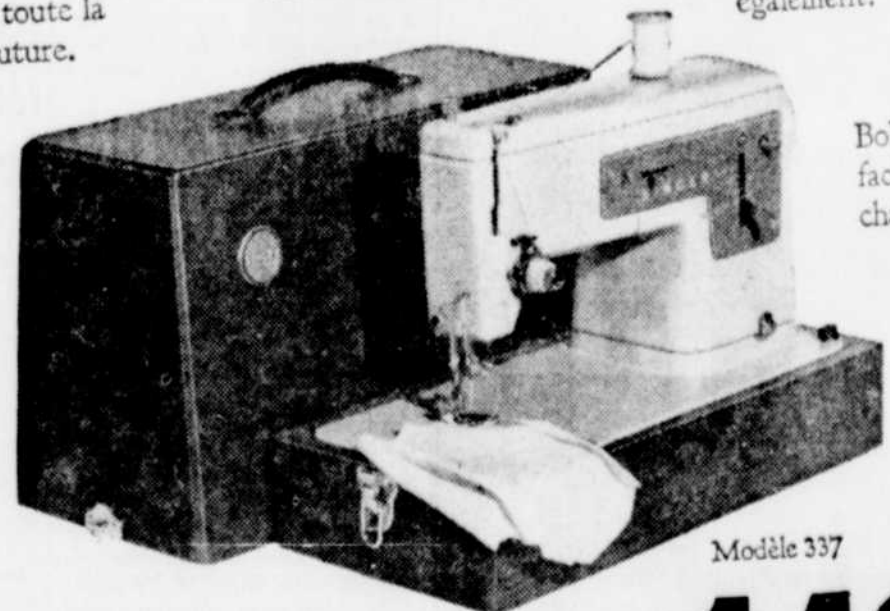
L'ampoule électrique à même éclairer toute la surface de couture.

Fait des boutonnières et zigzags, reprise coud les tissus extensibles.

Coud par-dessus les épingles, surjète et fait les points arrières également.

Couture à 2 aiguilles pour effets décoratifs superbes.

Contrôle de la vitesse au pied.



Modèle 337

12 mois de garantie, complète. Leçons de couture gratuites.

(étui no 547 compris) Epargnez \$25! Seulement 168.88 pour le modèle no. 386, splendide cabinet noyer.

149⁸⁸

Superbe étui en noyer.

AUTRES SPÉCIAUX DE JANVIER 20% DE RÉDUCTION SUR TOUS NOS CISEAUX ORDINAIRES ET DENTELÉS. MACHINES À COUDRE REMISES À NEUF... À PRIX EXCEPTIONNELS. VOUS PAYEZ SEULEMENT 1.25 PAR SEMAINE. SI VOUS NE POUVEZ VOUS RENDRE AU MAGASIN... TÉLÉPHONEZ, LE MAGASIN IRA À VOUS.

CENTRE DE COUTURE SINGER



525, de la Station
1396, Hart
371, St-François

Shawinigan
Trois-Rivières
La Tuque

536-4571
378-8133
523-2909

Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Limitée

CORRECTIONS

annonce parue en page 2, édition du 25 janvier.

Conflit scolaire entre les commissions scolaires de:
CHAVIGNY — TROIS-RIVIERES
— VS —

Association Professionnelle des Enseignants des Vieilles Forges

Voici le salaire payé à une institutrice à l'emploi des Commissions Scolaires concernées, depuis 1959-60

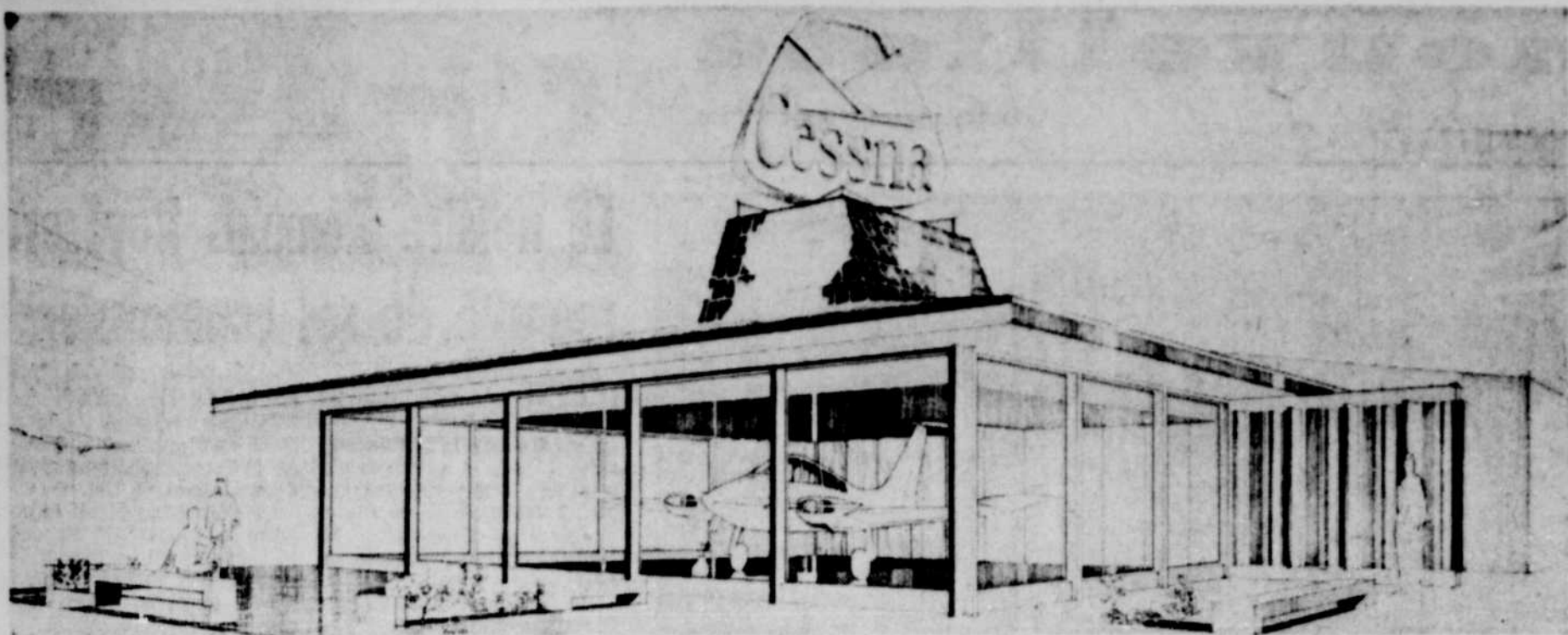
CHAVIGNY

Brevet	exp.	1959-60	1961-62	1963-64	1965-66	1966-67
B	3	2,200.00	2,300.00	3,200.00	3,950.00	5,400.00
C	4	2,100.00	2,200.00	3,000.00	3,800.00	5,100.00

TROIS-RIVIERES

A	débutante	2,500.00	3,600.00	4,800.00	5,200.00	6,200.00
---	-----------	----------	----------	----------	----------	----------

(Annonce rédigée et publiée par l'Association Diocésaine des Commissions Scolaires)



LA COMPAGNIE d'aviation Cessna et la firme Roger Leblanc Hélicoptère-Aviation de Trois-Rivières négocient actuellement une entente qui datera l'aéroport trifluvien d'une salle de montre ultra-moderne pour les appareils bimoteurs Cessna. Ce projet, qui a d'excellentes chances de réalisation dans un avenir rapproché, permettrait à la compagnie Leblanc Hélicoptère-Aviation d'obtenir du même coup

une franchise exclusive pour la vente d'appareils bimoteurs Cessna pour l'Est du Canada. L'esquisse ci-dessus, préparée par les architectes Beauvais et Lusignan Inc., donne une excellente idée de l'importance de cette salle de montre, qui sera réalisée au coût de \$250,000 à \$300,000.



L'APPEL NOMINAL aux sièges numéros 3 et 6, au conseil de ville de Nicolet, avait lieu mercredi après-midi et ces deux sièges sont occupés par MM. Gerald Dupaul et Georges Biron, ce dernier entreprenant un second mandat.

Sur la photo, nous reconnaissons dans l'ordre habituel, MM. Georges Biron, réélu, Charles Desrosiers, secrétaire de la municipalité, et le nouvel élu, M. Gerald Dupaul.



UN GROUPE d'industriels de la région et des représentants de l'hôtel de ville de Trois-Rivières ont survolé la Mauricie, hier, à l'occasion du vol inaugural d'un nouvel appareil bimoteur Cessna 401. Sur la photographie prise à cette occasion, on voit le superbe avion de \$173,000 devant le hangar de Roger Leblanc Hélicoptère-Aviation, à l'aéroport local. Nous remarquons dans l'ordre habituel: MM. Roger Lamont-

tagne, gérant de la publicité au journal Le Nouvelliste, André-O. Dumas, président de la Commission municipale de l'aéroport, Benoît Giguère, échevin de Trois-Rivières, Roger Leblanc, propriétaire de Leblanc Hélicoptère-Aviation, Robert Aubin, directeur de la Commission et Richard Cawley, représentant de la compagnie Cessna pour l'Est du Canada.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

INGENIEURS DE PROCÉDES

LA FONCTION:

Planifier et superviser l'implantation de projets de génie chimique, du même que surveiller les projets déjà en marche. Étudier les améliorations possibles, compiler des données en vue d'améliorer l'équipement et l'instrumentation et d'en obtenir le meilleur rendement. Se tenir au courant des nouveaux développements dans le domaine du génie chimique.

QUALIFICATIONS:

Gradués d'université en génie chimique avec, de préférence, deux ans d'expérience dans l'industrie. Habileté dans le domaine de la motivation, des relations humaines et de la supervision. Aptitudes à résoudre de façon pratique et économique les problèmes relatifs aux procédés. Préférence accordée aux candidats bilingues. Salaire en fonction des qualifications. Excellents bénéfices marginaux.

Les demandes seront traitées de façon confidentielle.

S'adresser au:

Préposé au personnel,

La Compagnie Celanese du Canada,

Une Division de Chemcell Limitée,

DRUMMONDVILLE, P. Q.

INGENIEUR DE PROJET SENIOR

LA FONCTION:

Le candidat sera chargé de la direction d'un groupe d'ingénieurs préposés aux analyses, dessins, estimations et implantations de projets concernant les changements et l'expansion des procédés de production. Le travail implique l'utilisation d'une grande variété de méthodes et techniques relatives au génie.

QUALIFICATIONS:

Connaissances pratiques et théoriques du génie correspondant au degré de B.Sc. (Chimie ou Mécanique) ainsi qu'un MINIMUM de 5 ans d'expérience industrielle. Connaissances des instruments industriels, du dessin de machine, des machines hydrauliques, des convoyeurs et des plans de construction. Habileté à diriger un personnel d'ingénieurs et à résoudre les problèmes de façon pratique et économique.

Salaire en fonction des qualifications. Excellents bénéfices marginaux.

Les demandes d'emploi resteront confidentielles. Veuillez vous adresser au:

Préposé au personnel,

La Compagnie Celanese du Canada

UNE DIVISION DE CHEMCELL LIMITEE,

DRUMMONDVILLE, P. Q.

Projet pour l'aéroport de Trois-Rivières

Construction d'une salle de montre pour appareils Cessna

par Pierre COURTEAU

TROIS-RIVIERES — L'aéroport de Trois-Rivières sera probablement doté sous peu d'une vaste salle de montre pour les appareils bimoteurs Cessna. Une entente serait en effet bâtie incessamment entre la compagnie d'aviation Cessna et Roger Leblanc (Hélicoptère-Aviation) de Trois-Rivières en vue de la réalisation de ce projet, qui nécessitera des investissements de l'ordre de \$250,000 à \$300,000.

Le président de la Commission municipale de l'aéroport, M. André-O. Dumas, a souligné que son organisme travaille étroitement en collaboration avec M. Roger Leblanc, afin de bâtir le projet.

Par ailleurs on a inauguré hier après-midi, un nouveau service commercial de vols directs, avec un rayonnement de 1,200 milles sans escale. La firme Roger Leblanc a en effet, à sa disposition, un nouvel appareil bimoteur Cessna 401, avec moteurs à la puissance accrue.

Cet appareil, qui sera mis notamment à la disposition des compagnies de la région, sera en quelque sorte, un complément aux lignes aériennes. Il n'est nullement question de concurrencer la compagnie Air-Canada et autres lignes aériennes, a tenu à souligner le président de la Commission municipale de l'aéroport.

Le projet de la salle de montre permettrait précisément d'exposer ce même appareil, qui se détaille à \$173,000. La compagnie Roger Leblanc, obtiendrait alors la franchise exclusive pour la vente des appareils bimoteurs Cessna pour l'Est du pays. Elle détient déjà une franchise pour les avions monomoteurs Cessna.

M. Leblanc estime à au moins 90 pour cent les chances de sa compagnie d'obtenir la nouvelle franchise et la réalisation du projet et de la salle de montre.

Un appareil fonctionnel

Le Cessna 401 est spécialement conçu pour les vols directs dans un rayon de 1,200 milles. Il peut transporter confortablement sept personnes, en plus de l'équipage, composé d'une ou deux personnes, selon les besoins.

Il est doté d'un équipement électronique d'une valeur de plus de \$40,000 d'une cabine pressurisée, et de tous les services propres à un avion de genre.

Ses moteurs à puissance accrue (système turbo) lui permettent une accélération des plus rapides, ce qui est un avantage marqué sur les avions à jet, puisqu'il peut décoller sur une piste d'envol de

2,000 pieds seulement. Il peut également atterrir sur une piste de même dimension. Sa légèreté lui permet enfin d'atterrir sur toute piste secondaire, à proximité d'une usine, et même dans un champ.

La vitesse de croisière de l'appareil est de 220 m.p.h., et il vole à une altitude maximum de 24,000 pieds. Ses moteurs à puissance accrue permettent d'opérer à 16,000 pieds avec la même performance qu'au niveau de la mer.

Le centre de distribution Cessna, situé à Winnipeg, a livré près de 8,000 appareils au cours de l'année 1966, comparativement à quelque 3,800 en 1965, ce qui démontre la popularité et la demande toujours croissante pour ces appareils dont les modèles varient du petit deux places jusqu'au Cessna 401.

Me Robert Carrier remplacera le notaire Roy

CAP DE LA MADELEINE (P.C.) — Le conseil de ville madelinien a pris connaissance à sa dernière séance d'une lettre de la Commission Municipale des Loisirs, confirmant la démission de Me Aldéric Roy, notaire, au sein de la dite commission, et suggérant que Me Robert Carrier, également notaire, soit nommé comme remplaçant.

Les édiles ont profité de la séance publique pour adopter immédiatement une résolution afin de nommer Me Carrier au sein de cette commission.

Pas d'augmentation de salaires pour les brigadiers

CAP DE LA MADELEINE (P.C.) — Les brigadiers engagés par la cité du Cap-de-la-Madeleine pour voir à la sauvegarde des jeunes écoliers aux coins des rues, à la rentrée et à la sortie des classes, ne pourront obtenir l'augmentation de salaires qu'ils demandaient.

En effet, le comité permanent du conseil de ville a décidé de ne pas recommander telle augmentation, préférant s'en tenir à la dernière augmentation de leurs salaires, qui remonte au 22 août 1966. Cette entente du mois d'août devait s'échelonner pour toute la durée de l'année scolaire 1966-67.

Maintenant, chez les vendeurs Mercury:

VENTE DE BLANC

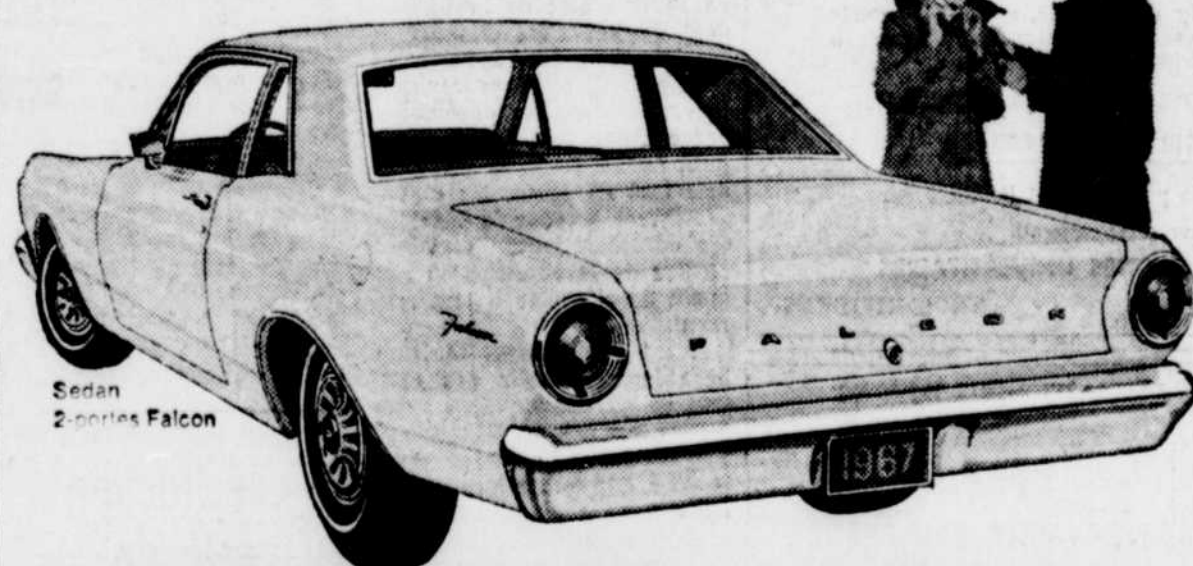
ANNUELLE

MODÈLES, ACCESSOIRES, PRIX, TOUT EST CONÇU EN
FONCTION DE CETTE VENTE. VOTRE VOITURE VOUS ATTEND!

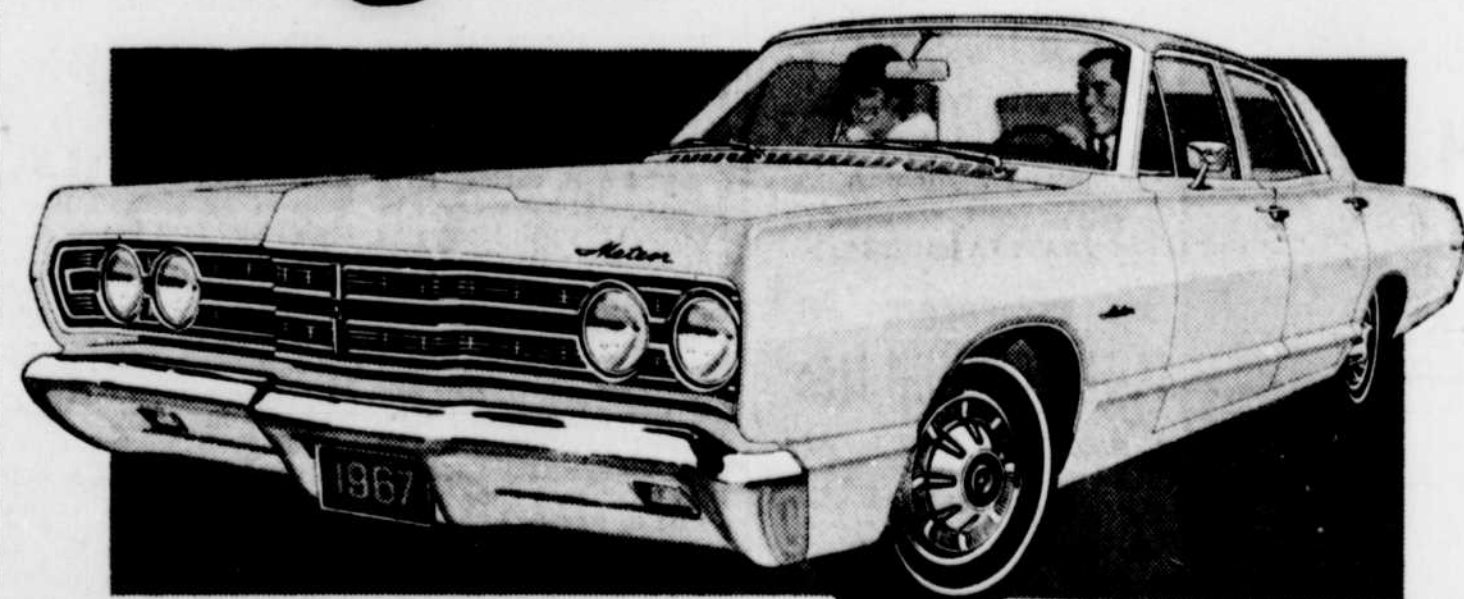
Des FALCON!

Choisissez la Falcon — la reine des "compacts" — et profitez des célèbres qualités économiques de cette voiture aux prix d'abaissement offerts durant cette "vente de blanc". Vous obtiendrez en effet plusieurs des éléments habituellement réservés aux modèles grand luxe de la série Falcon Futura: enjoliveurs de roues; pneus à bande blanche; moulures de logement de roues en métal brillant; tapis et capitonnages Futura. Couleurs de carrosserie au choix: blanc, bleu bleue ou bleu breton; intérieur tout vinyle, en bleu.

Durant cette "vente de blanc", vous aurez un choix des options suivantes: transmission automatique "Select-Shift" permettant aussi de passer les vitesses à la main; moteur 6-cyl. de 200 po. cu., ultra-économique; radio AM; suspension renforcée; chauffe-bloc par immersion et différents rapports de pont arrière.



Sedan 2 portes Falcon



Sedan 4 portes Meteor Rideau

Des METEOR!

A l'occasion de cette "vente de blanc" annuelle, vous pouvez réaliser une économie appréciable en achetant une Meteor Rideau (la voiture ultra-avantageuse) équipée de plusieurs éléments habituellement réservés aux modèles plus coûteux que sont les Meteor 500: enjoliveurs de roues; pneus à bande blanche; moulures brillantes au haut des portes; accoudoirs et cendriers à l'arrière et capitonnages tout vinyle. Pour l'intérieur, vous avez le choix entre le rouge et le bleu; pour l'extérieur, vous pouvez choisir entre le blanc polaire, le bleu caspien ou le bleu glacier.

Durant cette "vente de blanc", on vous offre aussi les options suivantes: transmission automatique "Select-Shift" permettant aussi de passer les vitesses à la main; moteur V-8 de 289 po. cu., ultra-fougueux; radio AM; suspension renforcée; chauffe-bloc et rapports facultatifs pour le pont arrière. Servo-direction et servofreins sur demande, dans les modèles à moteur de 289 po. cu.

Voitures formidables!
Epargnes formidables!
Vente formidable!

Toute voiture 1967 fabriquée par Ford possède l'équipement de sécurité standard de Ford-Canada.

MATTE AUTOMOBILES INC.

5426, Boul. ROYAL

TROIS-RIVIERES-OUEST

TEL.: 378-2711



Même ceux repêchés par les équipes professionnelles

Tout joueur amateur canadien devrait pouvoir évoluer avec l'équipe nationale de hockey... s'il le désire

L'équipe soviétique critiquée à Moscou

MOSCOU (PC) — L'équipe soviétique nationale a été vertement critiquée par le journal communiste Pravda au sujet de sa tenue lors du récent tournoi du Centenaire à Winnipeg. La Pravda suggère que l'équipe devra s'entraîner durement en vue des championnats mondiaux en mars prochain. Les Russes se sont contentés du troisième rang dans ce

OTTAWA (PC) — Tout joueur amateur canadien, même ceux repêchés par les équipes professionnelles, devrait pouvoir évoluer avec l'équipe nationale s'il le désire.

Le rapport spécial, soutient que l'équipe nationale doit être capable d'approcher tout amateur du pays et de lui demander de joindre ses rangs, le laissant libre de faire son choix sans subir l'influence professionnelle.

Le rapport souligne que le hockey est considéré comme

C'est là une des recommandations faites dans le but de bâtir "une bonne équipe nationale" par le comité spécial du Conseil consultatif de la Santé Nationale et des Sports amateurs.

notre sport national, si bien que l'équipe nationale doit aligner les meilleurs joueurs possible, doit profiter des services du meilleur pilote disponible et d'une organisation financière stable.

Entre-temps, un choix de joueurs devrait être disponible pour l'équipe nationale par l'intermédiaire d'équipes "B".

Le rapport recommande aussi l'établissement d'une campagne de souscription, pour venir en aide à l'équipe nationale, laquelle devrait recueillir un montant égal à celui des subventions fédérales, soit \$50.000.

Il soutient que la CAHA devrait continuer de diriger l'équipe nationale.

D'autre part, les équipes professionnelles canadiennes ne doivent pas participer aux tournois amateurs mondiaux.

Par ailleurs, le rapport souligne la mauvaise publicité que d'autres équipes canadiennes, autres que l'équipe nationale ont faite au Canada. "Si bien que ces équipes devraient indiquer clairement, lors de leur visite outre-mer, qu'ils ne représentent qu'une ville canadienne et non le Canada".

27 points pour Bob Gourley

TROIS-RIVIERES (C.M.) — Bob Gourley a marqué 27 points pour aider le Camille Lebon à remporter une victoire de 11 à 9 sur le St-Pat dans la ligue senior de ballon-pain de la cité disputée au Pavillon Mgr St-Arnaud. Paul Labrecque, avec 15, et Gordie Stuart, avec 12 points, ont été les autres meilleurs compteurs de l'équipe. Dans le camp du St-Pat, Yves Lafrenière et Paul Deshaies ont été les meilleurs compteurs avec 26 points chacun.

Les vaincus ont faibli lamentablement dans la deuxième partie de la rencontre puisqu'à la demie le Lebon menait 44 à 41.

Dans l'autre partie, le Pavillon l'a emporté sur le Radnor 67 à 51. Rickie Stuart et Carl Rehel ont marqué respectivement 22 et 21 points pour les gagnants.

en pantoufles SPORTS

L'un des premiers buts de nos promoteurs de hockey mineur, c'est de recruter ces jeunes et non de les préparer à une carrière professionnelle ou encore de les préparer à graduer dans une catégorie supérieure. Il y a encore certains instructeurs ou dirigeants qui ne visent qu'à développer des athlètes vers les hauts sommets ou encore visent les honneurs d'un championnat et ceux des trophées. Mais c'est le très petit nombre non seulement chez nous mais dans tous les centres de hockey mineur.

D'ici quelques heures, la semaine du hockey mineur sera chose du passé. Mais cela ne s'arrête pas là. Il faudrait que cette semaine en soit une et qu'elle demeure un point d'attrait pour tous. Il faut les voir pour le croire, car le hockey mineur est une source d'attractions. Et on ne peut l'apprécier qu'en vivant ce milieu. Ainsi on comprendra mieux ces ouvriers bénévoles qui se donnent pour permettre à ces jeunes de se recréer sainement.

La saison 1966-1967 nous a permis encore une fois de voir à l'oeuvre certains héros de demain qui sont à l'oeuvre aujourd'hui car le hockey mineur tisse la toile de ces futures vedettes de notre sport national. Très peu en sortant, mais ce qui est important d'abord, que le jeune doit considérer, de posséder un minimum de formation scolaire qui lui sera utile quand sa carrière de hockey sera terminée. Combien d'athlètes professionnels regrettent aujourd'hui cette absence de formation. On n'a qu'à regarder la télévision et voir nos vedettes s'exprimer. C'est gênant de voir ceux-ci, car il leur manque cette formation scolaire.

Après 15 ans

Oui, déjà quinze ans que nous sommes mêlés à l'organisation du hockey mineur. Que d'agréables moments passés autour d'une jeunesse désireuse de pratiquer un sport comme le hockey. Mais les temps ont changé énormément. Nous ne voyons plus d'efforts comme pouvait se voir dans les années 52-53-54-55, etc. Il y a eu baisse et c'est compréhensible car au début lorsque l'OTJ a pris le hockey mineur, Trois-Rivières n'avait pas de hockey junior, la T.V. n'était pas encore bien connue, les danses à gogo n'étaient pas aussi populaires qu'aujourd'hui, les membres du personnel enseignant de nos écoles étaient mêlés à l'organisation et combien d'autres faits qui ont fait que le hockey mineur a eu à subir plusieurs transformations. Mais le jour n'est pas loin où cela reviendra à la surface en autant que nous ayons cet arène. C'est une demande légitime pour Trois-Rivières comme cela l'est pour le Cap-de-la-Madeleine et Louiseville.

Oui, le hockey mineur mérite d'être organisé et d'être bien pensé car c'est un homme composé d'un corps et d'une âme qu'on s'occupe et non d'un numéro comme cela se voit dans les grands circuits professionnels.

Devant ce fait, nous avons besoin de personnel compétent et d'une association dont le but premier est la formation du jeune, car demain il sera l'homme de la société. Nous devrions comprendre d'avantage le travail de tous ces hommes qui travaillent à la cause du hockey mineur. Ce ne sont pas tous des experts, mais ce sont au moins des bénévoles prêts à rendre service. Ce sont eux que nous saluons aujourd'hui, et nous leur disons au nom d'une jeunesse qui oublie trop souvent et devant ce désintéressement de trop nombreux parents: Merci.

Claude Mengrain.



(Téléphoto PA)

AU CENTRE DE LA GLACE du Madison Square Garden de New-York, mercredi soir, le capitaine Harry Howell, des Rangers de New-York, encadré de sa mère (à gauche) et de son épouse. Âgé de 34

ans, Howell en est à sa 15e saison dans la ligue Nationale et avec les Rangers. Pres de 16.000 amateurs lui ont rendu un bel hommage.



(Téléphoto PA)

HARRY HOWELL devient citoyen honoraire de la ville de New-York. Son Honneur le Maire John V. Lindsay lui remet ci-dessus un médaillon de bronze. À

gauche, Mme Harry Howell, sa fille Cheryl, âgée de 11 ans et à droite, son fils Daniel, âgé de 7 ans.

L'un des citoyens honoraires de la ville de New-York

Harry Howell a reçu assez de cadeaux pour ouvrir un magasin à rayons

NEW YORK (PC) — A l'occasion de la soirée consacrée à son honneur mercredi soir, Harry Howell, des Rangers de New York, a reçu assez de cadeaux "pour ouvrir un magasin à rayons".

Après la cérémonie, il a commencé sa 1.002e partie dans l'uniforme des Rangers contre les Bruins de Boston. Il avait d'ailleurs célébré l'occasion en étant choisi plus tôt sur la première équipe d'Étoiles de la LNH pour la première fois de sa carrière.

Pendant 30 minutes avant le match, le publiciste du Madison Square Garden a cité une liste interminable de cadeaux, y compris une auto sport, des vacances payées, des vêtements de sport, etc.

En remerciant les 19.925 amateurs présents, Howell les a félicités d'être "les plus fameux sportifs au monde".

Howell avait participé à sa 1.000e partie à Boston samedi et avait reçu un médaillon de bronze de la ville de New York le faisant citoyen honoraire de la Métropole américaine.

Hamilton, puis un ministre ontarien lui a présenté une plaque de la province d'Ontario.

Autres cadeaux

Bob Nevin, capitaine des Rangers, lui a présenté un plateau d'argent et un bon d'achat de la part de ses coéquipiers tandis que Johnny Bucyk, capitaine des Bruins, lui offrait un ensemble, de bâtons de golf.

Le président Clarence Campbell, de la LNH, a fait parvenir un télégramme de félicitations, mentionnant sa nomination sur la première équipe d'Étoiles, ce qui a occasionné un tonnerre d'applaudissements.

Lou Fontinato, ancien coéquipier de Howell, et Red Sullivan, ancien pilote des Rangers, conduisaient la nouvelle voiture du héros sur la glace.

C'est la première fois que les Rangers consacraient une soirée à un joueur actif.

Son épouse, ses parents, ses beaux-parents et son grand-père l'accompagnaient au centre de la patinoire.

Le pilote-gerant Emile Francis a rendu hommage au héros en rappelant qu'il était un joueur "qui avait fait toujours son possible pendant 15 ans".

Les représentants du Patro St-Charles ont joué superbement tant à l'offensive que sur la défensive pour remporter cet honneur. De plus, le jeu de

passés a été en vedette au cours de cette rencontre.

Yves Desilets a été le meilleur franc-tireur de l'équipe avec trois buts. Normand Belair s'est aussi signalé avec une paire de buts. Marcel Demontigny a compté l'autre. Un autre athlète dont le travail a joué un rôle de premier plan, même s'il n'a pas pris part au pointage, a été l'excellent Roger Dumas. Ce dernier, en plus de briser plusieurs attaques adverses, a préparé plusieurs jeux qui ont résulté à des filets. Il a aussi décroché plusieurs boulets dangereux. Denis Bergeron s'est aussi signalé dans les buts.

Paul-André Hincse a été le seul compteurs des hommes de

le de l'Est et Équipe nationale de l'Ouest.

Un directeur général sera en charge des deux équipes, avec assistants à Ottawa et Winnipeg.

Les joueurs de l'équipe d'Ottawa seront également des étudiants fréquentant les universités Carleton et d'Ottawa et l'école technique de l'Ontario.

Au tournoi international Pee Wee

Ste-Cécile contre Sherbrooke

TROIS-RIVIERES (C.M.) — L'équipe Ste-Cécile, représentante de la ville de Trois-Rivières au tournoi Pee Wee International de Québec, disputera sa première partie aujourd'hui au Colisée de la Vieille Capitale.

Cette équipe, détentrice de la première place dans le circuit Pee Wee "Bedard", affrontera à 19 h 40, les Pee Wee de Sherbrooke.

Une forte délégation accompagnera cette jeune équipe dans la cité de Champlain. Clément Bedard, président de la ligue et les membres de son comité, seront sur place. A remarquer que le Trois-Rivières est inscrit dans la classe "AA" en raison de sa population.

Jean-Guy Desrochers est le pilote des Aigles Rouges de Ste-Cécile.

De son côté, le club Chez Tarte disputera sa première rencontre contre les Jeunes Tigres de Victoriaville de Bertrand Levasseur dans la catégorie "A" cet après-midi à 12 h 30. Cette équipe de la cité madelloise est celle qui fait parler d'elle en raison d'une tournée possible, en Europe. Le Drummondville, inscrit dans la section "A", jouera à 2 h 30, contre le St-Hyacinthe. Chez les "C", le Princeville croquera le fer avec le St-Marc des Carrières à 4 heures, tandis que Donnacona s'attaquera au club de la Beauce, à 5 h 15.

Tour du chapeau de Désilets

Le Patro, champion junior des écoles spécialisées

TROIS-RIVIERES (C.M.) — L'équipe du Patro, dirigée par Marc Demontigny, a remporté, mercredi, le championnat de la section Junior des Écoles Spécialisées en disposant des Métiers du Cap-de-la-Madeleine, par 6 à 1.

Les représentants du Patro St-Charles ont joué superbement tant à l'offensive que sur la défensive pour remporter cet honneur. De plus, le jeu de

passés a été en vedette au cours de cette rencontre.

Yves Desilets a été le meilleur franc-tireur de l'équipe avec trois buts. Normand Belair s'est aussi signalé avec une paire de buts. Marcel Demontigny a compté l'autre. Un autre athlète dont le travail a joué un rôle de premier plan, même s'il n'a pas pris part au pointage, a été l'excellent Roger Dumas. Ce dernier, en plus de briser plusieurs attaques adverses, a préparé plusieurs jeux qui ont résulté à des filets. Il a aussi décroché plusieurs boulets dangereux. Denis Bergeron s'est aussi signalé dans les buts.

Paul-André Hincse a été le seul compteurs des hommes de

Une autre adepte de

Peter Jackson

GAGNE \$1000



Mlle Monique Guilbault, 2, rue Emile, app. 1, Laval des Rapides, Ville de Laval, P.Q., reçoit de M. Gaston Cayer, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de \$1.000 en argent. Des certificats de \$1.000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner \$1.000.

pour plaire à ceux qui ont du flair! Peter Jackson KING SIZE

En triomphant de Québec par 6 à 2 - Le tour du chapeau pour Marcel Perron

Shawinigan s'approche à un seul point de la 4e position

SHAWINIGAN (J.E.) — Les Bruins de Shawinigan se sont approchés à un seul point de la quatrième position en battant les détenteurs de ce rang, les As de Québec, au compte de 6 à 2, hier soir à l'aréna de Shawinigan. Par cette victoire, les Bruins ont 32 points dans le classement dans la ligue de hockey Ju-

nior "A" du Québec, et les As, 33.

Marcel Perron a dirigé l'offensive des Bruins avec le tour du chapeau. Il a compté ses buts au rythme de un par période. André Lajeunesse, Charles Boyer, et Gerry Clayton ont enregistré les autres buts des Bruins.

Jean Brunet et Denis Marion sont les auteurs de deux buts des As. Les Bruins ont pris une avance de 2 à 0 à la première période sur des buts de Lajeunesse et Perron. Lajeunesse, posté à l'arrière du filet a vu son lancer frapper le gardien de but et ce dernier a entraîné la rondelle dans son filet.

Avant que cet engagement ne prenne fin, Brunet a réduit l'avance des Bruins à un seul but. Dès le commencement de la rencontre les As ont attaqué et Pierre Signen a été formidable devant ses buts. Par la suite, les Bruins ont pris le contrôle de la rondelle en main et ils ont été menaçants plus d'une fois vers la fin de la période, ce sont les As qui ont dominé le jeu, mais sans parvenir à égaliser le pointage.

Les Bruins ont entièrement dominé le jeu à la deuxième période, et ils ont compté deux buts sans réplique. Le jeu fut plus rude à cet engagement,

mais il est demeuré loyal. Les Bruins surtout ont pratiqué une solide mise en échec qui a ralenti les patineurs des As.



Marcel Perron

À la dernière période, les Bruins ont encore dominé, mais l'opposition des As a été plus sentie. Les visiteurs ont enregistré un but et les Bruins, deux.

Marcel Perron s'est mis en

évidence par ses feintes habiles et ses deux derniers buts sont le résultat de sa finesse devant les joueurs de défense. Un autre qui a été fortement remarqué de l'assistance est le joueur de défense Pierre Farmer qui a été un véritable mur. Il a brisé plusieurs attaques des visiteurs et ses passes trouvaient toujours preneurs.

SOMMAIRE

Première période:	
1. Shaw - Lajeunesse	4:20
2. Shaw - Perron	12:02
3. Québec - Brunet	14:16
Pun: Genois 4:00, Clayton (12:28).	
Deuxième période:	
4. Shaw - Perron	14:33
5. Shaw - Boyer	18:30
Pun: (Sara-Bourne, Hibbert) 18:30, (Toussaint 9:41, Brunet 9:41, Larivière 12:09, Lajeunesse 15:03, Farmer, 19:35)	
Troisième période:	
6. Shaw - Clayton	2:28
7. Québec - Marion	4:28
8. Shaw - Perron	17:57
Pun: (Larivière, 18:35)	

Sorel blanchit Thetford-Mines par 3-0 pour s'éloigner de Trois-Rivières

SOREL (D.N.C.) — Jocelyn Borgeleau et Serge McClean ont été les grandes figures de Sorel dans la victoire de 3 à 0 sur les Canadiens de Thetford-Mines hier soir au Colisée Cardin devant plus de 2.502 amateurs. Ces deux mêmes clubs s'affrontent à nouveau ce soir, mais cette fois dans la ville de l'amiante.

Les protégés du nouvel instructeur Léo Bossy ont excellé dans la première période alors que ceux-ci ont lancé à 24 reprises sur Pierre Chagnon qui a été la vedette du club visiteur.

Hier, les Eperviers ont marqué leurs trois buts dans la troisième reprise. Serge Bernier a marqué le premier filet à 4:09 minutes. Cinq minutes plus

tard, Jocelyn Borgeleau marquait le deuxième et Gerry Cameron complétait le pointage.



Jocelyn Borgeleau

De plus, Borgeleau s'est fait voler trois ou quatre buts au cours de cette rencontre pendant que Serge McClean brillait d'un vif éclat pour les siens.

SOMMAIRE

Première période:	
Aucun but	
Pun: Bernier 12:11, Roy 12:11, Duquette 13:12, Bernier et Roy 18:50.	
Deuxième période:	
Aucun but	
Pun: McClean 3:33, Renaud 8:16, Gagné 8:16, mai, Cournoyer 9:06, Perreault 11:22 et Paquette 17:27.	
Troisième période:	
1. Sorel - Bernier	4:09
(Leblanc)	
2. Sorel - Cameron	9:24
(Borgeleau-Park)	
Pun: Roy 11:40, Cournoyer 17:15.	
ARRÊTS:	
Lascelles: 32, Chagnon: 44.	



(Téléphoto PA)

LE CONGRÈS INTERNATIONAL et annuel des raquetteurs doit avoir lieu en fin de semaine à Ottawa. Ernest Brouillette a chaussé les raquettes et a parcouru la distance de 427 milles, de chez lui, Hartford, Connecticut à Ottawa. Brouillette, qui est âgé de 23 ans, se dit maintenant en grande condition pour le congrès.

Bobby Hull réussit ses 29e et 30e buts

DETROIT (PA) — Bobby Hull a compté à deux reprises hier soir alors que les Black Hawks de Chicago ont vaincu les Red Wings de Detroit par 4-3.

Le but victorieux de Hull est survenu pendant un jeu de puissance au cours des quatre dernières minutes de jeu. Après avoir accepté une passe de Pierre Pilote, il a pris Roger Crozier en défaut avec un lancer frappé de 40 pieds.

Alex Delvecchio a commencé le bal dans la première période, mais Hull a égalé les chances avec son 29e but de la saison.

Ken Hodge a donné l'avantage aux visiteurs dans le second engagement, mais Bruce McGregor a ensuite annulé le compte.

Au début de la troisième période, Stan Mikita, des Hawks, a compté le 30e but de sa carrière, mais Val Fonteyne a en-

core une fois égalé le pointage.

Sommaire

Première période:	
1. Detroit - Delvecchio 10	9:28
2. Chicago - R. Hull 29	10:46
Punitions: Van Impe 7:48, Marshall 10:20, Young 17:30.	
Deuxième période:	
3. Chicago - Hodge 3	10:48
4. Detroit - MacGregor 14	16:58
Punitions: (Ullmann, Bergman) 11:47, Van Impe 14:17.	
Troisième période:	
5. Chicago - Mikita 20	1:42
6. Detroit - Fonteyne 1	5:10
7. Chicago - Hull 30	16:23
Punitions: (Nesterenko 2:43, Young 2:43, Bergman (maître et mineur) 15:46, Stappert 18:35)	
LANCERS	
Chicago - Detroit	14:313.

A Montréal

Ron Stewart et le gardien Eddie Johnston ont conduit les Bruins de Boston à un gain de 4 à 1 sur les Canadiens de Montréal hier soir.

Stewart a réussi le but victorieux dans la deuxième période quand il a pris le retour d'un lancer pour déjouer Charlie Hodge.

Les autres compteurs des vainqueurs ont été Murray Oliver, Ed Westfall et John McKenzie alors que Dick Duff évitait le blanchissage au Canadien.

SOMMAIRE

Première période:	
1. Montréal - Duff 10	6:04
(J.-C. Tremblay, Richard)	
Punitions: — Harper 1:13, Stewart 11:39, Bucyk, Doak, Ferguson 19:41.	
Deuxième période:	
2. Boston - Oliver 4	9:25
3. Boston - Stewart 12	13:51
Punitions: — Harper 5:45, 10:00, McKenzie 8:38.	
Troisième période:	
4. Boston - Westfall 4	15:56
5. Boston - McKenzie 11	16:16
(Martin)	
Punition: — Green 6:18.	
LANCERS:	
Boston - Montréal	9 11 10-32
Assistance: 15.279.	5 12 7-24

Dans le bonspiel international de Québec

Le rink de Lorne Molloy, du Cap de la Madeleine, demeure en lice

QUÉBEC (PC) — Quatre équipes de l'Ontario trois du Québec et une des Maritimes sont encore dans la course en vue de l'obtention du trophée Lieutenant-Gouverneur, coupe la plus convoitée dans le bonspiel international de Québec.

Des quatuors de Toronto celui de Nels Findlay et Neil Speitche, celui de George Brisebois, de Leaside, et celui d'Aubrey Buchanan, de Weston, ont triomphé hier après-midi.

Bruce Crutchfield, de Québec, Gilles Marquis, de Port-Arthur, et Lorne Molloy, de Cap de la Madeleine, sont demeurés dans la lutte, de même que le Dr Peter Lyons, de Moncton, N.B.

Deuxième ronde

Dans la deuxième ronde hier, Findlay a éliminé Foster Cox, de Truro, N.E. 7-5 et Speitche a disposé de Jacques Girard, de Québec, 8-5.

Findlay présente une fiche de 6-0 ainsi que Marquis, qui a vaincu Joe O'Brien, de Québec, 8-4 tandis que Molloy

triomphait de E.A. Abbis, d'Edmonton n.b., 8-5.

Crutchfield l'a emporté de justesse 11-10 sur le Dr Hoare, de Toronto, puis Brisebois a éliminé Guy Chenail, de Québec, 11-6, tandis que Lyons disposait facilement de Ron Kemp, de Hamilton, par 10-4.

Les huit quarts-de-finalistes ont tous des chances de récolter le trophée Grand Aggrégat accordé à l'équipe qui affiche la meilleure moyenne, mais Marquis et Findlay dominent présentement avec des fiches de 6-0.

Trophée Waltham

En quart-de-finale du trophée Waltham, hier, George Abraham, a battu Don MacLeod, de Darien Conn., 7-3; Bogie Boltzauer, de Burlington, Ont., a écrasé le Dr Jean Fortier, de Québec, 12-5; Cam Guyatt, de Hamilton, a surclassé Hal Hunter, de Sudbury, 10-9; et H. Lawrie d'Unionville Ont., a éliminé Frank Brohman, d'Orillia, Ont., 11-6.

Classements

LIGUE NATIONALE

	G	P	N	P	P	P	P	P	P
Chicago	24	11	4	146	103	54			
New York	21	14	7	118	101	49			
Toronto	17	16	8	107	117	42			
Montreal	17	18	5	100	100	39			
Detroit	16	24	3	128	142	35			
Boston	12	24	7	108	144	31			

LIGUE AMÉRICAINNE

DIVISION DE L'EST

	G	P	N	P	P	P	P	P	P
Hartford	26	12	5	141	123	57			
Baltimore	21	17	3	141	138	45			
Québec	20	19	4	142	138	44			
Springfield	17	21	3	154	161	39			
Providence	7	28	8	120	194	22			

DIVISION DE L'OUEST

	G	P	N	P	P	P	P	P	P
Pittsburgh	28	9	5	176	191	41			
St. Louis	28	12	3	182	133	50			
Cleveland	20	8	5	162	144	45			
Buffalo	6	31	7	119	226	19			

LIGUE MAURICÉENNE

	G	P	N	P	P	P	P	P	P
St-Léon	12	5	4	103	88	28			
Shawinigan	11	10	1	106	106	23			
Grand-Mère	7	12	3	90	100	17			
La Tuque	7	10	2	101	106	16			

LIGUE JR "A" DU QUÉBEC

	G	P	N	P	P	P	P	P	P
Th-Mines	27	8	1	189	110	55			
Sorel	20	14	2	167	118	42			
Tr-Riv.	18	15	2	164	167	38			
Québec	16	21	1	128	165	33			
Shawinigan	16	22	0	147	174	32			
Drum.	11	24	0	114	158	22			

4e victoire consécutive des Aigles de Drummondville

DRUMMONDVILLE (S.B.)

— Les Aigles de Drummondville ont prolongé leur série de succès dans la ligue Provinciale Senior, hier soir, en disposant des Tigres de Victoriaville par le compte de 4 à 3 devant quelque 1.200 de leurs partisans au Centre Civique. Les hockeyeurs du pilote Oscar Aubuchon ont porté ainsi à quatre leur série de victoires consécutives.

Gordon Haworth, Raymond Fortin, Ron Roberts et Bob Eastman ont réussi les filets des Aigles, tandis qu'André Bessette et Brian Elwell ont marqué ceux des Tigres.

Le début de la rencontre a été tout à l'avantage de Drummondville alors que Haworth a marqué un très beau but, son dixième de la saison. Ce n'est qu'à 6:50 que les Tigres ont pris le départ dans la partie grâce à un filet de Bessette. Toutefois, le défenseur Raymond Fortin a redonné la priorité aux Aigles en complétant une stratégie d'André Lagueux et Bob Eastman. C'était le septième filet de Fortin.

Profitant d'une punition, à Pierre Thibault a la reprise du jeu, Ron Roberts a mis fin à une série de passes pour porter le compte 3-1 en faveur de Drummondville. Un peu plus tard, durant ce même engagement, Brian Elwell a pris le gardien de buts du Drummondville, Claude Cyr, en défaut.

Le quatuor Bradford, champion provincial

GATINEAU (PC) — Le quatuor Shirley Bradford de Pointe Claire a remporté hier le championnat provincial féminin de curling dans un match supplémentaire, disposant du club Lorraine par 10-5.

Peggy Morrison, de Noranda, avait vaincu le quatuor de Pointe Claire 9-5 en matinée, nécessitant ainsi la ronde supplémentaire.

Riverbend avait vaincu Granby 8-7 en matinée en bout supplémentaire.

Classement final:

	P	G	P	G
Pointe Claire	8	6	2	
Lorraine	8	5	3	
Granby	7	4	3	
Riverbend	7	3	4	
Noranda	7	3	4	
Beebe	7	3	4	
Shawinigan	7	1	6	

Une autre punition s'est avérée coûteuse à l'équipe de la ville des Bois-Francs avant la fin du second vingt. Tandis que Bessette était au banc des punitions, le jeune Bob Eastman a saisi une rondelle de son coéquipier Michel Lebrasse, tout près du filet d'André Gagnon, pour la pousser à l'intérieur.

Un seul but a été marqué dans l'engagement final, celui de Bertrand Lepage.

Première période:

1. Drum - Haworth	2:38
2. Victoriaville - Bessette	16:05
3. Drum - Fortin	18:45
Punitions: Bégin 12:59, Papineau et Racette 2 et 5 m. 18:00.	

Deuxième période:

4. Drum - Roberts	7:39
5. Vict - Elwell	13:22
6. Drum - Eastman	17:07
Punitions: Thibault 8:40, Bessette 13:35.	

Troisième période:

7. Vict - Lagueux	5:30
(Mentis, Malette)	
Aucune punition.	

ARRÊTS:

Cyr	10	12	14-34
Gagnon	11	8	9-28

Match nul de 2-2 entre Québec et Springfield

QUÉBEC (PC) — Grâce à un but de Howie Ménard, les Indiens de Springfield ont réussi à faire match nul 2-2 hier soir contre les As de Québec devant une assistance de 2.934 spectateurs.

Les Indiens de Springfield ont marqué le premier but à 1:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 4:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le deuxième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le troisième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le quatrième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le cinquième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le sixième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le septième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le huitième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le neuvième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le dixième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le onzième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le douzième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le treizième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le quatorzième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le quinzième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le seizième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le dix-septième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le dix-huitième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le dix-neuvième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le vingtième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

Les Indiens ont marqué le vingt-et-unième but à 11:13, grâce à un lancer de Howie Ménard. Les As ont égalisé à 11:13, grâce à un lancer de Pierre Chagnon.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE...

En raison de l'arrêt du transport local dans nos trois villes - soeurs...
et vu que des centaines et des centaines de clientes et clients n'ont pu
profiter de nos fabuleuses réductions tant annoncées que non annoncées
par les divers média de publicité...



LE FAMEUX

JOUR

DUPUIS

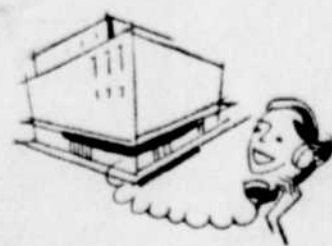
Le grand magasin canadien à l'accent français

EST EN VIGUEUR

AUJOURD'HUI, VENDREDI JUSQU'A 9 H. 30

(Les bas prix de vente demeurent les mêmes...)

SI VOUS NE POUVEZ VOUS RENDRE AU MAGASIN COMPOSEZ :



378-6101

C'EST LE NUMERO
SPECIAL POUR
LES COMMANDES
PAR TELEPHONE

☐ NOUS ACCEPTONS LES FRAIS INTERURBAINS

☐ 8 TELEPHONISTES A VOTRE SERVICE

(S.V.P. NOUS ACCORDER UN DELAI RAISONNABLE POUR LA LIVRAISON)

Nous vous attendons tous! Hâtez-vous!

COMPAREZ, ACHETEZ ET PARTEZ CONTENTS D'AVOIR FAIT VOS
MEILLEURS ACHATS CHEZ DUPUIS - 4 ÉTAGES POUR ECONOMISER!

DUPUIS

1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES • COMMANDES TELEPHONIQUES : 378-6101 — HEURES : 9 h. à 5 h. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9h.30 — Satisfaction ou Remboursement